



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 015

Le jeudi 13 août 2020

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 13 août 2020

• (1200)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 15^e séance du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Conformément à l'ordre de renvoi du mardi 26 mai 2020, au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 25 février 2020, le Comité reprend son étude de l'état du saumon du Pacifique.

La réunion d'aujourd'hui se déroule par vidéoconférence. Les délibérations sont publiques et diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. Je vous rappelle que pendant la webémission, la personne qui a la parole apparaîtra à l'écran plutôt que l'ensemble du Comité.

Les membres du Comité les connaissent déjà, mais, pour la gouverne des témoins qui participent pour la première fois à une séance virtuelle d'un comité de la Chambre des communes, je vais mentionner quelques règles à suivre.

L'interprétation se fera comme lors d'une réunion ordinaire du comité. Au bas de votre écran, vous avez le choix entre le parquet anglais et le parquet français. Pendant votre intervention, si vous voulez alterner entre les deux langues, vous devez chaque fois régler le canal d'interprétation selon la langue que vous utiliserez. Faites une petite pause si vous passez d'une langue à l'autre.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Quand vous êtes prêt, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer.

Le député qui souhaiterait invoquer le Règlement doit activer son micro et l'annoncer. Si un député veut réagir au rappel au Règlement de l'un de ses collègues, je l'encourage à utiliser la fonction « Lever la main » en cliquant sur « Participants » au bas de l'écran. Une liste s'affichera et vous pourrez cliquer sur « Lever la main » à côté de votre nom. Cela signalera à la présidence que vous voulez prendre la parole, sans perturber l'ordre chronologique des intervenants.

Si vous n'avez pas la parole, mettez votre micro en sourdine. L'utilisation du casque d'écoute est vivement recommandée. Et, dernière chose, veuillez vous exprimer clairement et lentement. C'est là que j'ai un problème.

En cas de problème technique, que ce soit avec l'interprétation ou le son, informez-en sans tarder la présidence pour que l'équipe technique cherche une solution. Nous pourrions devoir suspendre la séance pour assurer la pleine participation de tous.

Avant de commencer, pourriez-vous tous cliquer sur votre écran en haut et à droite pour vérifier que tout le monde est bien là? Cet

affichage en mode « galerie » présente une grille de tous les participants. Les participants pourront ainsi se voir les uns les autres.

J'aimerais maintenant accueillir nos témoins. D'abord, à titre personnel, Dan Edwards, pêcheur, West Coast Aquatic. Il est accompagné de Kathy Scarfo, présidente de la West Coast Trollers Association. Nous avons ensuite Brad Mirau, d'Aero Trading Company Limited. Et enfin, Vince Bryan, directeur général de Whooshh Innovations.

Nous passons aux exposés des témoins.

Nous allons commencer par M. Edwards. Vous avez six minutes.

M. Dan Edwards (pêcheur, West Coast Aquatic, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président et membres du Comité, de me donner l'occasion de m'adresser à vous.

Je suis un pêcheur non autochtone de troisième génération qui vit dans le petit village côtier d'Ucluelet, sur la côte Ouest de l'île de Vancouver. J'ai passé 40 ans dans cette collectivité de la Colombie-Britannique à pêcher le saumon à la traîne. J'ai été 15 ans président d'une société de mise en valeur du saumon.

Je suis le directeur général de l'Area A Crab Association, la plus importante entreprise de pêche au crabe de la Colombie-Britannique, qui, heureusement, a connu une abondance record de sa pêche, mais qui doit actuellement composer avec de très bas prix pour son produit, en raison de la COVID, croit-on, mais surtout à cause du manque de transparence du marché de la Colombie-Britannique. Qui sait quelle est la vérité sur ce point? Je possède également un palangrier pour la pêche au poisson de fond, en partenariat avec mon fils, et je suis toujours actif dans la pêche.

Dans les années 1990, j'ai été directeur général d'un conseil sans but lucratif autochtone/non autochtone, fondé sur le principe de la double majorité, qui a aidé à négocier un conseil de gestion des ressources aquatiques pour le territoire nuu-chah-nulth sur la côte Ouest de l'île de Vancouver dans le cadre d'une entente sur les mesures provisoires en vertu du mandat de la Loi sur les océans.

J'ai fait 59 jours de grève de la faim pour tenter d'obtenir de l'aide pour les collectivités de pêcheurs de la Colombie-Britannique lors de l'effondrement de la pêche au saumon rouge du Fraser en 1999 et parce que Wayne Wouters, alors sous-ministre des Pêches, avait suspendu les négociations pour créer le conseil de gestion des ressources aquatiques.

À la fin de ma grève de la faim, le ministre Dhaliwal m'a promis de revoir le processus de consultation sur le saumon en Colombie-Britannique. L'examen a été confié à Stephen Owen, dont le groupe de règlement des différends à l'Université de Victoria a formulé 49 recommandations à mettre en œuvre en bloc et non pas au cas par cas.

La région du Pacifique a retenu quatre ou cinq de ces recommandations, qu'il a si bien déformées que le cadre final de consultation était encore pire que lorsque je me suis mêlé du processus de consultation dans les années 1980. On a complètement évacué la participation de la collectivité, et dès que le conseil de gestion des ressources aquatiques a vu le jour en vertu de la Loi sur les océans en 2001, un cadre supérieur du ministère des Pêches et des Océans, le MPO, parti à la retraite depuis, m'a confié que la haute direction de la région du Pacifique, au centre-ville de Vancouver, avait dit à l'interne qu'il fallait maintenant trouver un moyen de s'en défaire, ce qu'on a très bien réussi. La région du Pacifique refuse maintenant de siéger au conseil comme partie intervenante à la gestion.

Aujourd'hui, je vis dans une collectivité côtière qui a perdu la majeure partie de ses infrastructures de pêche au saumon et de ses pêcheurs. Sans la vision du conseil de gestion des ressources aquatiques, qui repose sur les principes nuu-chah-nulth du respect et sur le fait que tout est interrelié, la mise en œuvre du programme fédéral de réconciliation est cause de division et de désunion.

Pendant que je travaille sur mon bateau dans le port d'Ucluelet, des pêcheurs des Premières Nations et des pêcheurs non autochtones s'apprêtent à s'affronter sur les quais de notre collectivité au sujet de l'accès restant au saumon quinnat et coho, pendant que le gouvernement fédéral cède la part du lion de la ressource à la pêche commerciale et récréative, sans aucun mécanisme de transfert pour régler le problème de la privation des droits.

Un article paru à Sumatra explique comment cela viole les droits de la personne des citoyens, tant pêcheurs autochtones que non autochtones, que le gouvernement traite ainsi.

Mon palangrier est amarré cet été après avoir été exploité pendant des années pour 15 % de la valeur au débarquement du poisson que j'ai pris, en raison du marché non réglementé créé par les régimes de gestion des quotas individuels transférables, dont une grande partie est aujourd'hui détenue et contrôlée à l'étranger. Je n'ai plus les moyens de désamarrer le bateau pour pêcher. Ma fille a fait sa thèse de doctorat sur la situation de la pêche au flétan. Nous avons expliqué cela très clairement au comité FOPO ces dernières années, mais la région du Pacifique continue de minimiser les préoccupations que nous avons soulevées au sujet du régime de gestion utilisé en Colombie-Britannique pour éliminer la flottille des propriétaires-exploitants indépendants.

Cette situation me met dans une colère extrême. C'est une tragédie de gestion. Une tragédie, c'est lorsqu'on apprend trop tard qu'on aurait dû faire les choses autrement.

Je ne voulais pas participer à cet appel lorsque j'ai reçu l'invitation. J'ai demandé à Kathy Scarfo de s'en occuper. Je suis trop fâché et trop frustré pour reparler d'une situation dont la région du Pacifique se désintéresse depuis 30 ans. J'ai la tête en compote après mes affrontements avec cette terrible bureaucratie qui ne rend de comptes à personne. Cela me rappelle ce qu'un agent d'exécution du MPO m'a confié lorsque j'occupais un bureau du MPO à Tofino en 1996. Il m'a dit qu'il se levait tous les matins en ayant honte de travailler pour cet organisme.

Mon conseil — et je suis sûr qu'il n'a jamais été écouté auparavant, mais je le répète quand même — serait de démanteler toute l'organisation et de recommencer avec un gouvernement en bonne et due forme et de véritables consultations, pour remplacer l'imposture que pratique aujourd'hui ce ministère.

• (1205)

Il faut de la vraie gouvernance — il y a une foule de bons exemples de la façon dont cela se fait en gestion des ressources naturelles — et de la vraie transparence. À qui appartient la ressource canadienne au juste? Cela peut se faire par de simples directives du gouvernement fédéral, et par une vraie réconciliation qui respecte les deux camps, dans le sens de la directive donnée par le juge dans la dernière décision Ahousaht et coll.

Arracher le gagne-pain à quelqu'un et le donner à quelqu'un d'autre sans compensation, comme le gouvernement l'a fait avec mon saumon, qu'il a donné à l'industrie de la pêche commerciale et récréative est une violation de mes droits de la personne. Le gouvernement fédéral a déclaré qu'il ne fera pas la même chose avec le processus de réconciliation, car ce ne serait que répéter le même mauvais comportement qui nous a déjà mis dans le pétrin.

J'espère sincèrement qu'il respectera cet engagement. Il l'a déjà fait une fois; la porte est ouverte. Comme Don Hall, parlant au nom des Nuu-chah-nulth, l'a confié au tribunal dans l'affaire Ahousaht et coll., il a cédé aux pêcheurs sportifs la ressource traditionnellement exploitée par des pêcheurs à la traîne commerciaux. Pourquoi ne ferait-il pas de même dans le cas de la pêche autochtone que le tribunal nous a accordée?

Merci, monsieur le président. C'était ma déclaration préliminaire.

• (1210)

Le président: Merci, monsieur Edwards.

Passons maintenant à Mme Scarfo, pour six minutes, s'il vous plaît.

Mme Kathy Scarfo (présidente, West Coast Trollers Association, à titre personnel): Bonjour. J'ai six minutes pour résumer 30 ans de gestion des pêches, de commercialisation des pêches, d'achat. Je suis présidente des pêcheurs à la traîne de la zone G, qui ne sont pas des pêcheurs au chalut. Ce sont eux qui traînent leurs lignes dans l'eau, avec des hameçons, à différents endroits.

La flotte que je gère, dont je suis fière d'être membre et présidente depuis 22 ans, est une flotte de pêche au saumon, surtout au saumon quinnat, coho et rouge. Nous pratiquons une pêche durable dans les eaux américaines et nos prises sont surtout américaines. La flotte de l'Alaska prend du poisson canadien et nous, du poisson américain. Notre pêche est durable. Nous prenons très peu de poisson canadien, et c'est très important parce que notre impact sur les stocks canadiens préoccupants est, au mieux, marginal, et parfois presque nul.

Il s'agit d'une flotte de petits bateaux, principalement d'entreprises familiales, qui pêchent de 5 à 25 milles au large. À l'heure actuelle, plus du tiers de notre flotte appartient aux Premières Nations. Nous pêchons aux côtés des Premières Nations, avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration au fil des ans pour élaborer différents régimes et programmes de pêche.

J'estime important de reconnaître que, lorsqu'il est question du ministère des Pêches et des Océans, c'est du ministère des Pêches dont nous parlons, et pas seulement du poisson. Aujourd'hui, j'ai l'impression que c'est le ministère des occasions perdues dans le secteur des pêches. Nous perdons des possibilités économiques parce que le mandat premier du ministère n'est pas les pêches; le ministère préfère s'amuser à décider qui mettra la main sur le poisson. Nous entendons souvent dire qu'il y a trop de bateaux pour trop peu de poissons.

Il ne fait aucun doute que nous avons d'énormes problèmes de conservation. Il y a les changements climatiques, un habitat intérieur qui n'est pas géré et qui ne reçoit pas d'investissement, et des programmes déjà éviscérés de mise en valeur du saumon. Nous savons tout cela. De plus, il y a encore des occasions qui nous permettraient de maintenir un semblant de pêche viable; mais en n'arrivant pas à décider à qui donner accès à ces poissons, et compte tenu du fait que les décisions ne reposent pas sur ce qui est absolument essentiel à la gestion des pêches — d'abord et avant tout, la science et la biologie — on se crée un problème de taille. Essentiellement, c'est le ministère des occasions manquées, et je peux vous en parler directement.

Cette année, avec notre pêche, notre flotte aurait des revenus de 80 000 \$ à 100 000 \$, si nous avions pu aller de l'avant avec le plan COVID que nous avons présenté en avril. Au lieu de cela, les gars sont sur l'eau en ce moment et ne font pas assez d'argent, parce qu'une restriction sur les leurres décrétee par le ministère a essentiellement pour résultat que tout le monde en Colombie-Britannique peut utiliser les leurres qui capturent le poisson, alors que nous devons utiliser ceux qui n'en capturent pas.

Pour aller de l'avant, la première chose à faire est de reconnaître que la situation en Colombie-Britannique est catastrophique, et que nous avons besoin de ce secours. Pour bien dire les choses comme elles sont, c'est une catastrophe: 90 % de la flotte ne va pas survivre; les pêcheurs sont acculés à la faillite. Dans cette situation, nous avons besoin de secours et de reconnaissance en cas de catastrophe; c'est à ce prix que nous pourrions nous attaquer au vrai problème.

Il y a une autre chose à reconnaître, et c'est qu'il ne se prend pas de saumon sur la côte Est. C'est un cycle de quatre ans. La ressource peut être reconstituée et peut avoir un avenir. Plutôt que de belles paroles de la part du gouvernement et du ministère, nous avons besoin d'un véritable sens du leadership et de la gouvernance qui est... de gérer les pêches au mieux de leurs capacités.

Dans la région du Pacifique, ce modèle de gouvernance, M. Edwards l'a dit, doit être étudié. La haute direction de la région du Pacifique ne croit pas à la pêche océanique. Pourtant, tout ce que nous entendons, tous les documents et toutes les réponses que vous recevez du ministre à vos recommandations, concernent des pêches économiquement viables et durables. Il n'y a pas d'incitation ni d'intérêt de la haute direction à aller de l'avant pour exploiter ces occasions.

Il y a des années, un nouveau gouvernement s'est amené au pouvoir en disant qu'il allait permettre de débâillonner nos scientifiques. Eh bien, il les a peut-être débâillonnés, mais aujourd'hui la haute direction interdit à ses biologistes de mener des travaux très critiques qui sont absolument essentiels à la gestion des pêches. Nous n'avons pas accès aux biologistes ni au personnel chargé de l'évaluation des stocks. Ainsi, cette année, nous avons proposé un plan de pêche dans la première semaine d'avril et nous ne l'avons eu

qu'à la fin de juillet, sans aucun échange sur le contexte général ni aucune consultation avec le personnel d'évaluation des stocks. Nous voici, en pleine saison, à nous débattre avec le problème.

• (1215)

Il nous faut un ministère qui soit fondé sur des principes, dont certains doivent être justes et équitables, et sur un mécanisme de transfert qui soit en fait utilisé, car autrement, nous dressons les groupes d'utilisateurs les uns contre les autres pour essentiellement s'arracher les miettes des possibilités qui restent.

Il y a une expansion sauvage dans la pêche par bateau nolisé, qui n'est pas une pêche publique. Elle attire des gens qui ont beaucoup d'argent et qui arrivent et repartent en avion. Ils ont eu la priorité. Dans notre région, ils prennent plus de poisson que mes flottes des Premières Nations et mes flottes commerciales réunies au cours d'une même année, sans même habiter dans la région ni créer d'emplois pour notre collectivité locale.

Les spécialistes des sciences sociales ont pris la relève et dirigent aujourd'hui le ministère, sans aucune orientation de la part du gouvernement fédéral quant à la vision d'une pêche. Y a-t-il trop de bateaux, pas assez de poisson? Absolument. Mais ce n'est pas trop de bateaux directement dans la pêche commerciale. C'est trop de groupes d'intérêt, aux intérêts divergents, qu'il est impossible de satisfaire tous au niveau que voudrait le ministère.

Le ministère est en conflit d'intérêts. Il gère les rachats en même temps que les occasions, ce qui signifie, essentiellement, qu'il met une flotte en faillite, puis offre le plus faible montant possible parce que les malheureux sont acculés à la faillite.

Les mécanismes de transfert, comme l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique et le Programme de transfert des allocations sont aujourd'hui oubliés, et les intervenants existants se voient privés des poissons. Ce n'est pas de la réconciliation. La réconciliation ne se fait pas au détriment des familles et des pêcheurs individuels qui sont voisins des personnes avec qui ils veulent se réconcilier. Comme M. Edwards l'a dit, cela crée une situation d'urgence dans nos collectivités.

Comme nous...

Le président: Je dois vous arrêter là, madame Scarfo. Vous avez largement dépassé vos six minutes. J'espère que tout le reste pourra ressortir de vos réponses aux questions.

Nous invitons tous les témoins à nous envoyer le texte de leur exposé. Le Comité pourra s'y pencher également.

Nous allons maintenant passer à M. Mirau, pour six minutes.

M. Brad Mirau (président et chef de la direction générale, Aero Trading Co. Ltd.): Merci.

Je salue la passion des témoins qui viennent de prendre la parole.

Je vous remercie de me permettre de prendre la parole aujourd'hui. Salutations de Prince Rupert. Je m'appelle Brad Mirau, et je suis président et chef de la direction générale d'Aero Trading, une entreprise diversifiée de produits de la mer en Colombie-Britannique.

J'ai grandi dans l'industrie de la pêche commerciale à Prince Rupert. J'ai commencé à travailler sur le bateau de pêche au saumon de mon père à l'âge de huit ans, il y a de cela environ 48 ans. J'ai été matelot de pont puis patron avant de me lancer dans le secteur de la transformation il y a 35 ans.

Nous sommes un transformateur de poissons et de fruits de mer sauvages en Colombie-Britannique, avec deux usines réglementées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la première ici à Port Edward, d'où je vous parle, et l'autre sur le fleuve Fraser, à Vancouver. Nous participons à de nombreuses pêches, y compris la pêche au saumon, mais aussi à la plupart des autres pêches sur le littoral. Pour vous donner un peu de contexte, je dirais que nous avons probablement la plus grande flotte indépendante de petits bateaux en Colombie-Britannique.

En tant que transformateurs, nous existons, comme nos pêcheurs, grâce à un accès fiable à une ressource saine et durable. Ce simple accès est une question de vie ou de mort pour nous. L'industrie de la pêche peut sembler très simple à première vue — la pêche et l'alimentation —, mais il y a tellement de facteurs, dont certains sont notre affaire et d'autres nous échappent, qui rendent notre industrie complexe et difficile à gérer ou à prédire. Je ne pense pas qu'un seul intervenant de l'industrie de la pêche commerciale s'attende à y avoir accès lorsque la vraie conservation est en jeu. J'ai participé à de nombreuses tables au fil des ans et je n'ai jamais entendu les pêcheurs commerciaux ou les entreprises réclamer l'accès lorsque nous avons connu de vrais problèmes de conservation.

Des problèmes comme le climat, les éléments nutritifs des océans, l'habitat, les fermes piscicoles, la gestion de la rareté des stocks, les prédateurs, la surpêche passée et même la sous-pêche ne sont que quelques-uns des défis auxquels l'industrie est confrontée de nos jours. La seule façon de nous assurer que les stocks de poissons restent en santé est de disposer d'un plan à long terme adapté, de mesures de protection comme de bonnes données scientifiques solides, d'une évaluation des stocks et d'une politique de gestion transparente qui soit juste pour tous les groupes d'utilisateurs.

Je profite de mon propos sur l'état du saumon pour vous faire part de certains des principaux changements que j'ai observés dans ma carrière.

Nous avons construit notre usine de Port Edward en 1986. Nous avons connu une croissance rapide de la production et, pendant des années, nous avons fonctionné 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Nous avons employé plus de 150 personnes, dont 80 % provenant des collectivités autochtones des environs de Prince Rupert, de Lax Kw'laams, de Metlakatla et de Kitkatla. Aujourd'hui, nous employons moins de la moitié de ce nombre.

De nombreux emplois sont déjà perdus dans le secteur du saumon, et je soupçonne que beaucoup d'autres disparaîtront si nos prises de saumon continuent de fléchir. Les conséquences sont désastreuses pour toute l'infrastructure qui a été construite sur le littoral au fil des ans. Bon nombre des pêcheurs et des entreprises existent parce qu'ils sont axés sur la coexistence de pêches multiples. Retirer une pêche, c'est comme couper une patte de chaise, ce qui provoque inévitablement son effondrement. Nous avons déjà connu de nombreuses fermetures d'usines en Colombie-Britannique, et je soupçonne que ce n'est pas fini. Malheureusement, les régions les plus durement frappées seront les petites collectivités du littoral, où il y a déjà moins de possibilités d'emploi.

Tout au long de ces épisodes exaltants qu'a connus le secteur de la pêche, il y a eu un sentiment indéniable d'optimisme, d'accomplissement et de camaraderie qu'il a été agréable d'éprouver. Ces mêmes sentiments ont même déteint sur le MPO et sur son personnel à l'époque. Bref, l'industrie était beaucoup plus prévisible et cohésive, et il était très agréable d'en faire partie. Aujourd'hui, mal-

heureusement, les relations dans notre industrie sont tendues, et la perte de confiance est mesurable.

J'aimerais ajouter que, pendant cette longue période de recul du saumon et de l'accès en Colombie-Britannique, j'ai souvent rendu visite à des amis qui ont des usines dans le Sud-Est de l'Alaska. Il y avait beaucoup de similitudes entre nos opérations et nos prises et, de fait, nous nous partageons beaucoup de stocks de poissons du fait de notre grande proximité géographique. Aujourd'hui, les similitudes ont presque disparu.

En se promenant sur les quais de Prince Rupert ou d'autres collectivités côtières de la Colombie-Britannique, on tombe sur moins de bateaux de pêche, dont bon nombre sont en piètre état. La rentabilité n'est pas suffisante pour bien entretenir les bateaux. On rencontre également de nombreux pêcheurs de saumon de plus en plus blasés, accablés par des années de lutte pour leur survie. Ils se sentent déconnectés du processus décisionnel et des communications de base du MPO.

Pourtant, à quelques kilomètres seulement au nord, à Ketchikan, en Alaska, on tombe sur une grande flotte de bateaux de pêche au saumon magnifiquement entretenus, et des centaines de jeunes pêcheurs enthousiastes pour leur avenir. Ils peuvent compter sur de nombreux programmes gouvernementaux ou aides par le gouvernement pour l'achat de bateaux et de permis ou pour l'amélioration de leur équipement.

● (1220)

Il faut également noter qu'un grand nombre des bateaux amarrés en Alaska sont en fait des bateaux de pêche canadiens qui ont été vendus à des pêcheurs américains parce que nos pêcheurs n'ont pas su en tirer leur subsistance.

Il y a 30 ans, nous pensions pouvoir rivaliser avec l'Alaska pour la production de saumon, mais aujourd'hui nous ne sommes plus que l'ombre de ce que nous avons été. La question est de savoir pourquoi. Pourquoi avons-nous abouti ici en Colombie-Britannique, aux prises avec un recul des montaisons et une réduction de l'accès, tandis que l'Alaska continue de bénéficier d'une prospérité économique de plusieurs milliards de dollars grâce à ses pêches et, une chose encore plus importante, que ses stocks de poisson semblent plus en santé et plus durables que les nôtres? Je ne connais pas la réponse, mais se pourrait-il que l'Alaska investisse plus dans l'évaluation des stocks et la science, qu'il ait un régime de gestion plus transparent, qu'il n'ait pas de fermes salmonicoles et qu'il ait de meilleurs taux de récolte pour les montaisons? Ce sont quelques points à prendre en compte dans la formulation d'un plan pour notre avenir.

Je ne veux pas m'en prendre uniquement au MPO. En toute justice pour lui, il faut dire qu'il a beaucoup de pain sur la planche. Une foule de ses employés travaillent très fort, mais au fil des ans, il a assumé trop de responsabilités de nature politique, et il est en conflit d'intérêts. La flottille de pêche s'en ressent.

En terminant, j'aurais quelques suggestions à formuler.

Notre industrie, malheureusement, devra peut-être reconnaître que, à court terme, nous avons peut-être trop de bateaux de pêche au saumon pour des stocks ou un accès réduit. Le temps nécessaire à la reconstruction dépasse peut-être la capacité d'attente des pêcheurs, auquel cas il y aurait lieu d'offrir aux pêcheurs de racheter leur permis de pêche au saumon à prix équitable. Mais ne les obligeons pas à brader leur permis pour voir qui est le plus désespéré. Permettons-leur de prendre leur retraite avec une certaine dignité. Je reprends les paroles mêmes du gouvernement.

J'aimerais aussi voir un contrôle des populations de prédateurs, comme les phoques et les otaries. La question est controversée, mais, selon certains rapports que j'ai vus, ces prédateurs consomment plus de produits de la mer que l'ensemble du secteur commercial.

J'aimerais voir plus de programmes de mise en valeur du saumon, comme en Alaska. Il ne m'apparaît pas logique que nous n'améliorions pas nos stocks. J'aimerais au moins voir une bonne étude à ce sujet.

J'ai des aspirations et de l'espoir pour la pêche au saumon à long terme. J'espère qu'un jour nous pourrions nous promener sur nos quais et rencontrer une jeune cuvée de pêcheurs dynamiques, et que nous arriverons à avoir une excellente pêche au saumon. C'est arrivé ailleurs dans le monde. La pêche est une industrie dynamique. Nous devrions pouvoir la reconstruire et remettre les choses sur la bonne voie.

Merci.

• (1225)

Le président: Au tour de M. Bryan, pour six minutes.

M. Vince Bryan (directeur général, Whooshh Innovations): Bonjour. Merci de l'occasion de m'adresser au Comité.

Nous croyons savoir que vous nous avez invités en raison de notre travail dans la pêche au saumon, y compris au site de l'éboulement de Big Bar, sur le Fraser. Nous y voyons un exemple des solutions novatrices pour appuyer les efforts de conservation et de rétablissement du saumon du Pacifique.

Compte tenu de l'état de notre emblématique saumon du Pacifique, il a besoin de notre aide, et il est juste que les États-Unis et le Canada aient uni leurs forces pour travailler en partenariat au rétablissement du saumon et des pêches dans l'Ouest, y compris sur le Fraser, historiquement l'une des grandes rivières à saumon du Pacifique dans le monde entier.

Cela fait 10 ans que nous travaillons exclusivement à des solutions pour le passage des poissons partout dans le monde. Nous croyons que l'amélioration des passages est la chose la plus importante que nous puissions faire aujourd'hui pour assurer l'avenir des poissons partout dans le monde. La mission de Whooshh consiste à fournir aux gestionnaires des pêches du monde entier un ensemble d'outils entièrement nouveaux qui permettront de gérer le passage des poissons à meilleur prix, de reconnaître l'impact du changement climatique, de tenir compte de la grande variété des niveaux d'eau et de reconnaître que les options traditionnelles disponibles n'ont pas fonctionné assez bien et ne sont pas faciles à changer, pour donner aux espèces indigènes les meilleures chances de réussir leur fraie le plus rapidement possible.

L'importance du Fraser dans l'écosystème de la mer des Salish de l'Ouest pour les épaulards qui peuplent ses eaux, pour les Premières

Nations des deux côtés de la frontière et pour les pêcheurs sportifs et commerciaux qui comptent sur de solides rendements pour leur subsistance, nous rappelle chaque jour l'importance de notre mission. Comme entreprise, nous nous attaquons non seulement à un problème d'une énorme complexité, qu'il faudra régler rapidement pour toute l'humanité. Big Bar met en lumière ce qui peut être fait et la rapidité avec laquelle il faudra le faire lorsque les décisions seront prises, les nouvelles technologies adoptées, les ressources dégagées et les intervenants et les entrepreneurs regroupés pour assurer la sécurité, la rapidité, l'efficacité et l'efficience du passage des poissons.

Le siège social de Whooshh Innovations est à Seattle, dans l'État de Washington, sur les eaux de Puget Sound, à environ cinq heures et demie de route de l'éboulement de Big Bar, en Colombie-Britannique. Le 15 avril 2020, le MPO a passé un contrat avec Whooshh pour assurer le passage de quatre espèces de salmonidés, avec notre portail de passage afin de leur permettre de poursuivre leur migration en amont en juin 2020.

Notre portail de passage Whooshh permet une migration plus volontaire et plus naturelle, sans manipulation ou sans échelle à poisson, qui stresse les poissons avant qu'ils atteignent leurs frayères et qui diminue leur fertilité. Ce n'est pas notre canon à saumon de départ, qui oblige à charger le poisson manuellement dans le système; c'est une solution plus élégante et automatisée.

Le portail de passage recueille également des données sur chaque poisson qui passe par le système, soit 18 images de chaque poisson sous trois angles différents. Nos technologies de reconnaissance permettent de mesurer et de classer automatiquement les poissons en une fraction de seconde. Elle permet aux poissons choisis de migrer au-delà des barrières, naturelles ou artificielles, quelle qu'en soit leur hauteur.

Le système de Big Bar comprend six tubes de cinq dimensions différentes adaptés à toutes les tailles des quatre espèces de salmonidés. Chaque tube mesure environ 150 mètres. La capacité du portail de passage permet le passage de dizaines de milliers de poissons par jour, soit environ 30 à la minute. Le système demandé et déployé à Big Bar est saisonnier, mais des déploiements annuels, à long terme et permanents sont souvent recommandés.

On ne saurait exagérer l'ampleur du défi à relever à Big Bar. Les rapides que vous voyez dans les photos peuvent sembler d'une hauteur gérable de deux à trois pieds, mais, sur place, on voit bien qu'ils sont de 10 à 15 pieds de haut et que l'eau coule plus vite que tout ce qu'on a vu jusque-là. Quand l'eau dévale à cette vitesse, il est tout de suite évident que le passage naturel des poissons n'est pas une option. L'effort de pointe que le poisson peut déployer n'est tout simplement pas suffisant.

Pour ceux qui travaillent sur place, les Canadiens peuvent être fiers de tout le travail rendu possible par les longues journées, la collaboration et la prévoyance des partenaires du projet. L'éboulement rocheux de Big Bar est une énorme tranche d'une falaise de 200 pieds qui a glissé et s'est renversée sur la largeur de 180 pieds de la rivière à ce point-là. Techniquement, le problème est plus difficile que celui de Hell's Gate, qui exige les solutions technologiques dernier cri et une réflexion novatrice. L'objectif de tout le monde est d'assurer le passage cette année et chaque année à venir.

Nous espérons que le portail du passage de Whooshh modifiera la carte, et permettra la prise de décisions en temps réel en matière de gestion des pêches. Il vise à protéger le passage des poissons contre les effets des changements climatiques, comme le réchauffement de l'eau et la variation des niveaux d'eau sous l'effet des inondations ou des sécheresses; à prévenir la propagation d'espèces envahissantes, grâce au passage sélectif des poissons; et à offrir une solution plus intelligente avec des données plus complètes et plus à jour pour la prise de décisions en matière de gestion des pêches, notamment en voyant quand les blessures causées par les pinnipèdes ont une incidence sur les poissons qui poursuivent leur montaison.

Pourquoi faire tout cela? Parce que l'impact de ne pas déployer ces solutions rapidement se ferait sentir pendant des décennies, sinon des siècles. Si nous n'avons rien appris d'autre en cette ère de COVID, nous pouvons toujours tirer parti de ce que nous avons déjà appris. Il est beaucoup moins coûteux d'agir rapidement et de façon agressive et de recueillir des données en temps quasi réel que de tarder et d'être confronté à un avenir incertain et à l'absence de solutions certaines. Chez Whooshh, il y a des années que nous avons envisagé de meilleurs résultats pour les espèces indigènes, et nous sommes heureux de contribuer aujourd'hui à apporter à Big Bar des solutions technologiques à la fine pointe.

Merci.

• (1230)

Le président: Merci, monsieur Bryan.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité. Nous vous rappelons que la dernière demi-heure est consacrée aux travaux du Comité.

Nous passons maintenant à M. Arnold pour six minutes ou moins si possible.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Edwards, vous avez parlé d'un programme pilote de gestion des ressources aquatiques en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que les administrations locales et des Nuu-chah-nulth. Pouvez-vous nous dire comment, quand et pourquoi le programme semble avoir été abandonné?

M. Dan Edwards: Nous avons créé le conseil en 2001, après 10 ans de travaux avec les collectivités, les Nuu-chah-nulth et les gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement fédéral a consacré quelques années à la constitution d'un important budget pour que ce conseil puisse être créé.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, ce conseil n'a jamais reçu l'appui de l'organisme central. Cinq ans plus tard, on m'a dit très précisément qu'il avait été en fait décidé d'essayer de l'éliminer, surtout parce qu'il ne cadrerait pas avec le modèle de gestion centrale toujours en place en Colombie-Britannique.

Ce conseil existe encore — j'en fais toujours partie —, mais il n'a plus de budget. Le gouvernement fédéral a refusé d'y investir de l'argent et d'y siéger. Nous lui avons demandé à plusieurs reprises de renouveler son engagement envers le conseil, sans succès. Le conseil est maintenant moribond. Son existence ne tient qu'à un fil.

M. Mel Arnold: Quels étaient les objectifs de ce conseil en ce qui concerne les groupes concernés?

M. Dan Edwards: Le but était de faire partie de la stratégie de gestion des ressources marines de la région des Nuu-chah-nulth, qui s'étend sur la majeure partie de la côte Ouest de l'île de Vancouver, ainsi que de travailler en partenariat avec d'autres régions et avec le gouvernement central pour bien gérer à la fois l'aspect biologique des ressources dans la région et les objectifs socioéconomiques, qui étaient vraiment cruciaux. Cela était surtout lié au fait que nous constatons à l'époque, dans les années 1990, une baisse de la valeur du saumon et de l'accès à celui-ci, comme M. Mirau l'a dit.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour énoncer des principes selon lesquels nous allions nous occuper du volet gestion pour des raisons rationnelles au chapitre socio-économique, biologique et scientifique, en ce qui concerne le poisson, le saumon et d'autres ressources dans la région.

C'était là le but visé. C'était la stratégie de gestion envisagée.

M. Mel Arnold: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Edwards, Mme Scarfo et M. Mirau.

Vous avez tous parlé de ce qui semble être un système défaillant. Certains d'entre vous ont mentionné que les consultations semblent être une imposture. Les pêcheurs de la côte Est nous ont dit la même chose.

Le processus de consultation fonctionne-t-il comme avant, ou quels sont les obstacles auxquels il se heurte? Selon vous, quels sont les défis?

• (1235)

M. Dan Edwards: Madame Scarfo ou monsieur Mirau, vous pouvez répondre. J'ai déjà dit ce que je pensais au sujet de cette situation.

Mme Kathy Scarfo: Je peux y aller si vous voulez.

Essentiellement, il n'y a pas de véritables consultations. Je pense que c'est dans tous les secteurs qui ont été mentionnés.

En fait, nous avons eu une réunion d'urgence avec les Premières Nations de notre région hier. M. Edwards y a participé et nous avons discuté du fait que le conseil de gestion des ressources aquatiques n'est plus fonctionnel en raison de [*Difficultés techniques*]. Les intervenants de la région croient toujours aux principes directeurs et pensent que nous devrions peut-être nous les approprier et les appliquer nous-mêmes.

Le processus de consultation a été une imposture. En gros, j'ai assisté à un processus pendant lequel j'ai vu des gestionnaires lire le journal parce qu'ils savaient à quel point tout cela était inutile. Les recommandations qui seront formulées importent peu. Une fois que la haute direction en est saisie, la partie est déjà jouée.

Dans le cadre du plan pour la COVID que nous avons présenté en avril, nous avons travaillé avec les Premières Nations, les collectivités locales et les acheteurs, et nous nous sommes demandé comment arriver à quelque chose, compte tenu de la situation à laquelle nous faisons face sur les marchés mondiaux et de la difficulté des déplacements des gens de ces collectivités. Tout cela se situait dans le contexte de la COVID. Nous n'avons rien trouvé, absolument rien.

Même au cours des dernières semaines, j'ai dû téléphoner au bureau de la ministre, aux députés fédéraux et provinciaux, à tout le monde, juste pour avoir une discussion avec nos gestionnaires locaux, parce que nos gars utilisent les mauvais leurres et qu'on ne leur permet pas de changer.

Il faut reconnaître certaines de ces choses. L'industrie de la pêche ici a déjà perdu des plumes. La flotte...

M. Mel Arnold: Merci.

J'aimerais également entendre M. Mirau à ce sujet.

M. Brad Mirau: Je ne veux pas mettre tous les processus consultatifs dans le même panier, mais je dirais ceci. Dans le Nord, il y a 10, 15 ou 20 ans, le ministère des Pêches et Océans et l'industrie de la pêche tenaient des réunions informelles. Nous nous réunissions autour d'une table, sans ordre du jour particulier, et nous échangeons des idées et formulons des plans.

Au cours des cinq dernières années, ces réunions informelles ne sont plus autorisées. Nous devons nous rendre à leur bureau. Ils sont assis d'un côté de la table, nous sommes assis de l'autre, et la situation en est davantage une de confrontation. Mais la ligne est claire: nous sommes des deux côtés de la clôture.

La plainte que j'entends le plus souvent de la part de mes collègues et des pêcheurs, c'est que les gens du ministère ne retournent pas leurs appels téléphoniques, leurs courriels ou leurs textos. Ils ne font pas les annonces qu'ils sont censés faire. Il ne semble plus y avoir de liens, et je comprends qu'ils veulent que les choses soient comme elles étaient, mais...

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Je m'excuse, monsieur le président; je ne voulais pas créer d'interruption, mais je ne reçois plus l'interprétation depuis près d'une minute.

[Traduction]

Le président: Je n'entends pas l'interprétation.

[Français]

Mme Marilène Gill: C'est donc à cause de la qualité du son qu'on ne reçoit pas l'interprétation. Je ne sais pas s'il est possible de stabiliser le son, de sorte que ce soit plus facile pour l'interprète.

[Traduction]

Le président: Essayons de continuer, parce que les six minutes étaient de toute façon écoulées lorsque nous avons eu ce rappel au Règlement.

Nous allons poursuivre.

Madame Gill, si cela ne fonctionne toujours pas, veuillez nous le faire savoir le plus rapidement possible et nous essaierons de corriger la situation.

Nous allons maintenant passer à M. Hardie pour six minutes ou moins si possible.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici.

Au cours de nos délibérations, nous avons entendu beaucoup de témoignages contradictoires, non seulement dans le cadre de cette étude, mais aussi dans d'autres. D'une part, on nous dit que les stocks de poisson sont bas, que les prises sont misérables, mais

d'autre part, chaque fois qu'il est question de gestion des prises, on nous dit que l'océan regorge de poisson.

Nous avons entendu cela en particulier en ce qui concerne les poissons d'écloserie de l'État de Washington, de l'embouchure du fleuve Fraser jusqu'à Puget Sound.

Monsieur Edwards, d'après ce que vous avez observé en tant que pêcheur, quel est l'état des stocks? Pouvez-vous pêcher du poisson là où vous êtes autorisés à le faire?

M. Dan Edwards: Je n'ai pas pêché le saumon depuis 15 ans maintenant, après l'avoir fait pendant 40 ans. Je pêche d'autres poissons. Certains d'entre eux sont en bonne santé et, d'une certaine façon, les stocks sont gérés de façon assez efficace.

La question du saumon, selon les pêcheurs que je connais qui pêchent le saumon — et c'est le cas, comme l'a mentionné Mme Scarfo — vise ici 80 % ou plus de poissons destinés aux États-Unis. Beaucoup de ces poissons sont mis en valeur dans le Sud des États-Unis. Il y a une grande variété de poissons. Une bonne stratégie de gestion, sur la base d'un modèle fondé sur l'abondance qui aurait permis aux Canadiens d'avoir accès à cette ressource grâce à un traité, nous aurait ouvert les portes de façon significative.

• (1240)

M. Ken Hardie: Nous allons aborder la question de l'accès qui, bien sûr, a été au centre de beaucoup de nos discussions par le passé, mais je m'intéresse aussi à la santé du poisson.

Monsieur Mirau, est-ce que les poissons qui sont pêchés sont en bonne santé? Sont-ils gros ou petits? Quelle est la qualité du poisson qui entre dans vos usines?

M. Brad Mirau: En général, en ce qui a trait à la qualité du poisson, à sa taille et à son apparence, il ne fait aucun doute qu'il est en santé. Pour ce qui est de la tendance des stocks, ceux-ci sont évidemment faibles dans certaines régions, mais il y a de nombreuses remontes de saumon différentes dans de nombreuses zones différentes de la côte, et il y a toujours de bonnes remontes dans certaines zones et de mauvaises dans d'autres, et le fait que nous ne prenions pas beaucoup de poisson parfois ne signifie pas que la ressource n'est pas là. Parfois, cela signifie qu'il y a un problème de répartition. Parfois, cela signifie que lorsque la pêche commerciale ouvre, le poisson a déjà dépassé la zone.

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, je m'excuse encore une fois, mais il n'y a plus d'interprétation. L'interprète dit que la qualité du son est mauvaise. Moi, par contre, je l'entends très bien. Pourrait-on vérifier quelle est la difficulté technique entre M. Mirau et l'interprète?

[Traduction]

La greffière du Comité (Mme Nancy Vohl): Voulez-vous suspendre la séance pendant quelques secondes, monsieur le président?

M. Ken Hardie: J'entends M. Mirau assez bien, mais la qualité sonore pose un problème pour l'interprète.

La greffière: Monsieur le président, pouvez-vous suspendre la séance pendant quelques secondes?

Le président: Oui. Nous allons suspendre la séance pendant quelques secondes pour voir si nous pouvons corriger la situation.

• (1240) _____ (Pause) _____

• (1240)

Le président: Nous reprenons. J'aimerais dire aux témoins qu'une partie de cela est peut-être attribuable à la connexion Internet, pas nécessairement au microphone ou à quoi que ce soit d'autre. Lorsque nous posons des questions et que nous ne pouvons pas entendre la réponse, le témoin pourrait peut-être répondre par écrit et envoyer sa réponse au Comité.

Je demanderais aux personnes qui posent des questions de le faire lentement pour que les témoins aient la chance de prendre des notes au cas où nous devrions interrompre de nouveau la séance pour des raisons de qualité sonore. Ainsi, nous pourrions progresser, et le Comité pourra voir la réponse par écrit plutôt que d'essayer de l'entendre, que l'interprétation se fasse en anglais ou en français.

Nous allons poursuivre. J'ai arrêté le chronomètre.

Nous allons revenir à MM. Hardie et Mirau.

• (1245)

M. Ken Hardie: Madame Scarfo, vous avez parlé de science. Les données scientifiques existent-elles et sont-elles laissées de côté, ou sont-elles inexistantes?

Mme Kathy Scarfo: En ce qui concerne cette année, par exemple, les données scientifiques font défaut. Nous avons l'habitude d'en avoir. Le ministère dispose d'une mine de renseignements. Nous n'avons pas besoin de créer notre propre organe scientifique.

L'accès à cette information nous permettrait de trouver des justifications à certains moments. Sans accès à cette information, nous ne pouvons rien faire. Par exemple, cette année, lorsque nous avons demandé des données scientifiques, des renseignements généraux sur les répercussions de ces pêches, afin de pouvoir peut-être les modéliser différemment, nous avons constaté l'absence de données scientifiques. Au cours des deux dernières années, on a demandé au personnel de ne pas faire ce travail.

M. Ken Hardie: Il semble y avoir un conflit entre ce qu'on nous dit sur l'état des stocks et ce que vous nous dites. Nous entendons dire qu'il y a des poissons, mais que vous n'avez pas le droit de les pêcher. Par contre, nous entendons dire que les stocks sont tous en déclin, ou du moins que bon nombre d'entre eux le sont, et que ces poissons ne devraient pas être pêchés en raison de la santé des stocks.

Y a-t-il un conflit?

Mme Kathy Scarfo: Non. Ne vous trompez pas. Il y a un déclin massif du saumon et c'est un désastre.

M. Ken Hardie: D'accord.

Mme Kathy Scarfo: Il subsiste de petites possibilités pour le reste du secteur commercial, mais je vais dire ceci. Au départ, on comptait 1 800 ligneurs sur la côte Ouest de l'île de Vancouver. Cette semaine, ils étaient au nombre de 25 à 35. Quand je dis qu'il y a des possibilités pour le secteur commercial, je parle d'une pêche très...

M. Ken Hardie: Je vous remercie. Je vais devoir passer à quel'un d'autre dans le temps qu'il me reste.

Monsieur Bryan, nous avons beaucoup entendu parler de la technologie de Whooshh, particulièrement dans le contexte de Big Bar.

J'aimerais savoir ce que vous savez de la technologie d'atténuation des inondations qui est peut-être utilisée sur le fleuve Columbia. Nous avons entendu dire que l'ancienne technologie pose également un problème pour certains stocks de saumon le long du Fraser.

M. Vince Bryan: Je n'ai probablement pas grand-chose à ajouter, si ce n'est qu'il y a beaucoup de barrages sur le fleuve Columbia, bien sûr, qui aident à contrôler les inondations. Dans ce genre de situation, il est plus facile de contrôler l'eau. Ici, sur le fleuve Fraser, il y a habituellement un préavis de 24 heures ou moins, et il peut y avoir une variation des niveaux d'eau de 10 à 20 pieds.

M. Ken Hardie: Très bien, je vous remercie.

Le président: Nous allons maintenant passer à Mme Gill, pour six minutes ou moins si possible.

[Français]

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

J'aimerais d'abord remercier les interprètes, parce que je sais très bien que leur travail est difficile et qu'ils doivent s'adapter à toutes sortes de conditions, en ces temps de la COVID-19. Tout à l'heure, je me suis peut-être mal exprimée, mais je m'inquiétais de ce que nous fournissons nous-mêmes aux interprètes, qui doivent faire leur travail. Je n'écoutais pas passivement, mais je comprends que c'était difficile.

Cela étant dit, j'aimerais poser quelques questions à M. Edwards. Le sujet de la thèse de doctorat de sa fille m'a intéressée.

Bien entendu, je comprends les difficultés auxquelles fait face le secteur de la pêche dans l'Ouest du Canada. Je suis dans l'Est, au Québec, et j'entends des propos semblables.

J'aimerais savoir s'il accepterait de parler de la thèse de sa fille pour jeter la lumière sur le sujet relativement au saumon. Je lui en serais très reconnaissante.

[Traduction]

M. Dan Edwards: La thèse a été rédigée à l'Université de la Colombie-Britannique et elle est terminée. Ma fille a obtenu son doctorat de cette université. Cette thèse est disponible et porte plus précisément sur les problèmes de gestion qui découlent des quotas individuels transférables, qui font en sorte que les pêcheurs sont obligés de louer des quotas de pêche à des taux très élevés. La thèse offre des solutions, tant sur le plan de la gestion que sur le plan biologique, social et économique, qui sont tout à fait conformes aux recommandations formulées par votre comité au cours des dernières années.

Les conclusions de cette thèse offrent des solutions. Je vous suggère de communiquer avec l'école des pêches de l'Université de la Colombie-Britannique pour l'obtenir. Je pourrais également vous en envoyer un résumé.

• (1250)

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vous remercie.

J'aimerais maintenant m'adresser à Mme Scarfo. Elle a dit que, six minutes pour intervenir, c'était très court. J'aimerais qu'elle nous donne plus de détails sur ce qu'elle a qualifié plus tôt d'occasions manquées du ministère.

[Traduction]

Mme Kathy Scarfo: Je vais poursuivre sur cette question, en fait, parce qu'elle fait suite à celle de Ken Hardie, à savoir s'il y a beaucoup de poisson là-bas? Il n'y a pas beaucoup de poisson, mais il y a aussi très peu de pêcheurs commerciaux. Les occasions manquées concernent le petit nombre de pêches commerciales qui restent. Nous en sommes essentiellement au point de bascule où nous perdons l'infrastructure qui est absolument essentielle, non seulement pour maintenir la pêche commerciale, les pêches des Premières Nations, mais aussi, bien souvent, dans bon nombre de ces collectivités éloignées... comme le carburant, les quais et les flotteurs.

L'adoption de mesures d'encouragement dans les saisons où la pêche est limitée, comme cette année — en vue d'améliorer grandement la subsistance des pêcheurs toujours en activité — doit être une priorité de gestion, plutôt que d'être repoussée dans le temps jusqu'à la dernière limite et être finalement abandonnée. Voilà, je crois, qui devrait répondre un peu à votre question.

[Français]

Mme Marilène Gill: Oui, je vous en remercie.

Vous avez parlé d'occasions manquées, de la situation catastrophique et de l'aide qui devait être demandée. Vous n'avez peut-être pas le temps de préciser toute l'aide qui serait nécessaire, mais pouvez-vous nous dire de quelle façon nous pourrions soutenir les pêcheurs, en ce qui concerne le saumon ou ce dont vous parliez, de façon générale?

[Traduction]

Mme Kathy Scarfo: Je pense que la première chose à faire est de dire les choses comme elles sont, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un désastre. Cela fait suite au fait qu'il n'y a pas assez de saumon pour tous les participants supplémentaires que le gouvernement fédéral a ajoutés au cours des dernières années, à l'augmentation du nombre de vols nolisés et à la participation accrue des Premières Nations. Vous ne pouvez pas continuer d'ajouter des participants pour une ressource en déclin qui était déjà entièrement allouée. Il y a donc un problème.

L'aide dont nous avons besoin représente une vision de l'avenir. Allons-nous avoir des pêches commerciales à l'avenir? Le cas échéant, à quoi vont-elles ressembler? Il est inutile de dire que nous appuyons la pêche commerciale. Nous savons que nous ne retournerons pas aux 1 800 bateaux de pêche, mais ne pouvons-nous pas soutenir une pêche de 35 bateaux commerciaux sur la côte ouest de l'île de Vancouver, une petite flotte de propriétaires-exploitants indépendants, en parallèle avec les autres flottes qui contribuent au maintien de l'infrastructure?

L'accord canado-américain prévoyait 30 millions de dollars pour atténuer la réduction de 50 % des prises sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Cela fait maintenant 12 ans que le gouvernement ne fait rien avec cet argent, qui n'a toujours pas été alloué aux pêcheurs. Essentiellement, une plus grande partie de cet argent est allé dans différentes régions plutôt que d'être attribué aux gens qui sont réellement touchés, c'est-à-dire les Premières Nations et la flotte commerciale de ligneurs de la côte Ouest.

Nous avons besoin d'aide. Nous devons pouvoir vous dire ce dont nous avons besoin, plutôt que de nous faire imposer des choses, comme cela se fait normalement. Le rachat inversé entraîne essentiellement tout le monde vers la faillite et le message est:

« Réduisez vos prises le plus possible. » Nous nous retrouvons alors avec cet énorme problème de navires abandonnés, qui nous coûte cher à tous.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, madame Scarfo.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Gill.

Nous allons maintenant passer à M. Johns pour six minutes ou moins, si possible.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Je remercie tous les témoins de leurs importants témoignages.

Je vais commencer par Mme Scarfo. Vous avez parlé de la situation désastreuse du saumon sur la côte Ouest. Croyez-vous que le gouvernement devrait déclarer dès maintenant qu'il s'agit d'une situation d'urgence?

• (1255)

Mme Kathy Scarfo: Absolument. Je ne vois pas comment nous pourrions passer à côté de cela. Entre Big Bar et tous les autres obstacles auxquels nous sommes confrontés, sans parler des intérêts conflictuels entre les groupes d'utilisateurs, le fait de ne pas déclarer qu'il s'agit d'une situation d'urgence n'a pour résultat que de dresser les derniers utilisateurs les uns contre les autres et de créer un chaos, ce qui n'aide en rien à la réconciliation.

M. Gord Johns: Si le gouvernement déclarait une situation d'urgence dans le dossier du saumon, qu'est-ce que vous aimeriez voir venir avec cela?

Mme Kathy Scarfo: Eh bien, j'aimerais qu'il y ait suffisamment de fonds, d'abord et avant tout, pour aider les pêcheurs et l'infrastructure dont nous avons besoin pour soutenir l'industrie à l'avenir.

Nous avons besoin d'une discussion sur l'objectif de la gestion des pêches sur la côte Ouest, qui comporte des principes directeurs et suscite, de façon honnête, une véritable consultation, non seulement des participants de l'industrie qui restent, mais aussi des collectivités côtières et, dans la région, des gens qui sont touchés par le déclin de la pêche.

Il faut créer cette vision pour pouvoir ensuite aller de l'avant. Il est impossible de progresser sans vision. À l'heure actuelle, nous n'avons pas cette vision de ce qui s'en vient parce que, essentiellement, ce que nous entendons, c'est que la vision est malhonnête parce qu'elle n'est pas réalisable.

M. Gord Johns: Bien sûr, et il est question aussi de la vision du Canada, des États-Unis et du Traité sur le saumon du Pacifique. Vous avez parlé des 30 millions de dollars qui ont été mis de côté il y a des décennies. Pouvez-vous nous dire ce qu'il est advenu de cet argent, à quoi il devait servir et où il se trouve aujourd'hui?

Mme Kathy Scarfo: Eh bien, au lieu de réduire complètement les prises en Alaska ou de construire plus de barrages sur le Columbia, le Canada a réduit ses prises pour accommoder les États-Unis qui, en échange, ont versé 30 millions de dollars américains pour atténuer les répercussions.

Il n'y a qu'une flotte qui a perdu du poisson ou qui a subi les impacts, et c'était la flotte des ligneurs de la côte Ouest. Nous nous attendions à recevoir ces fonds. De concert avec les Premières Nations, par l'entremise du conseil de gestion des ressources aquatiques dont M. Edward a parlé, nous avons présenté il y a 10 ou 12 ans un plan détaillé sur la façon de dépenser cet argent et de ne pas simplement annuler les permis une fois ceux-ci rachetés. Il était question de les mettre de côté dans l'espoir d'un avenir meilleur, avec une possibilité de les délivrer de nouveau. De l'argent était disponible pour des améliorations, des données scientifiques et toutes sortes d'autres choses.

Plutôt que d'écouter ce que la région avait à dire, le ministère a demandé l'avis des utilisateurs qui n'étaient pas touchés, ce qui revient à demander à l'Île-du-Prince-Édouard ce qu'elle devrait faire avec l'argent auquel ont droit les pêcheurs de la côte sud de la Nouvelle-Écosse. C'est ce qui a été fait, et c'est ce qui se fait encore. On demande aux pêcheurs d'autres régions ce qui devrait être fait avec cet argent, et il est évident que ceux-ci disent « donnez-nous-le », parce que tout le monde a besoin d'argent.

Il nous faut un plan global, une vision, puis nous devons faire ces investissements, en particulier en faisant la promotion de la Loi sur les pêches comme étant la loi environnementale numéro un, qui ne traite pas seulement de l'habitat dans les rivières, mais aussi des conditions dans les océans.

M. Gord Johns: Merci.

Monsieur Edwards, pouvez-vous nous parler de l'injustice du Traité sur le saumon du Pacifique et de ce qui a été fait avec cet argent, et aussi un peu plus en détail du West Coast Aquatic Management Board et de l'importance des conseils de gestion locaux, tant pour la gestion des stocks que pour la réconciliation? Quelles ressources le gouvernement fédéral doit-il affecter à ces conseils?

M. Dan Edwards: Ce sera difficile de vous répondre en quelques minutes, mais je vais essayer.

Essentiellement, le processus des conseils, l'idée d'une collaboration communautaire entre les Premières Nations, les pêcheurs de la collectivité et les collectivités non autochtones, sont au cœur de l'idée de créer ces entités, afin de s'assurer qu'il y a une bonne structure de gestion générant des avantages socioéconomiques pour la collectivité.

En ce qui concerne l'argent dont Mme Scarfo a parlé, nous avons eu recours au conseil de gestion des ressources aquatiques pour mettre en place un plan très complet. Nous avons rencontré le ministre Shea à cinq reprises. Par la suite, nous avons appris par l'entremise d'un procès intenté par les ligneurs de la zone G — au moment où l'argent a été versé aux mauvaises personnes — que le ministère avait déjà pris une décision avant même d'entamer le processus de consultation. Il avait déjà été décidé de donner l'argent à d'autres intérêts et de ne pas l'utiliser pour atténuer les dommages sur la côte Ouest.

Nous demandons maintenant que le conseil de gestion des ressources aquatiques garde cet argent en fiducie pour les pêcheurs commerciaux et les collectivités de la côte Ouest. Nous avons demandé au Cabinet de se pencher sur cette question. Nous avons dit que c'était essentiel pour appuyer les collectivités qui sont dans une situation catastrophique, comme l'a dit Mme Scarfo.

Pour ce qui est de l'aide en cas de catastrophe, c'est ce que j'ai fait en 1999. J'ai passé trois mois à essayer d'obtenir un fonds de

secours pour l'effondrement des stocks de saumon rouge du Fraser, ce qui a été refusé et a mené à une grève de la faim de 59 jours, puis à un examen consultatif. J'ai déjà été témoin de cela, et c'est très frustrant de voir la même chose se produire encore et encore.

Nous avons des ressources et des possibilités. Elles sont tout simplement ignorées par la structure de pouvoir en place dans la région du Pacifique.

• (1300)

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à notre série de questions de cinq minutes. Nous allons commencer par M. Fast.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Permettez-moi de commencer par contredire M. Hardie concernant le fait que nos témoins ont présenté des témoignages contradictoires sur les problèmes liés à la pêche au saumon sauvage. Ce n'est tout simplement pas le cas. En fait, on note beaucoup de cohérence dans les témoignages. À l'exception de la répartition des pêches et peut-être de l'accès aux différentes pêches, les témoignages sont remarquablement cohérents. Nous entendons constamment parler d'un MPO dysfonctionnel. Nous avons entendu parler de l'absence d'évaluations des stocks, de l'incapacité de fonder les décisions sur des données scientifiques, du manque de consultation des intervenants et des modèles de gouvernance défaillants. Une bonne partie de ces problèmes ont été réitérés aujourd'hui.

Monsieur Edwards, vous avez dit qu'il fallait démanteler toute l'organisation. Je veux simplement savoir de quelle organisation vous parlez. Parlez-vous du MPO région du Pacifique, du conseil régional de gestion des ressources aquatiques ou d'une autre organisation?

M. Dan Edwards: Je parlais du ministère des Pêches et des Océans, plus précisément de sa région du Pacifique.

L'hon. Ed Fast: Bien entendu, cela concorde avec les témoignages que nous avons entendus à d'autres réunions portant sur le déclin des stocks de saumon.

Pourriez-vous nous dire à quoi ressemblerait ce démantèlement en pratique? La structure démantelée doit être remplacée par quelque chose d'efficace. Soyez le plus bref possible, car j'ai une autre question.

M. Dan Edwards: C'est un point très important.

Le gouvernement du Canada a fait toutes sortes de réorganisations, comme récemment avec Affaires indiennes et du Nord Canada. Il existe toutes sortes de façons d'y arriver. D'importantes études ont été réalisées concernant des modèles de gouvernance appropriés que le gouvernement pourrait utiliser pour mettre en place des cadres de consultation et de gouvernance convenables.

Beaucoup de penseurs de la Colombie-Britannique se sont penchés sur la question au fil des ans. J'ai travaillé avec l'un d'entre eux pendant des années, Craig Darling, qui a fait toutes sortes de travaux pour le gouvernement sur la façon de rétablir la communication entre le gouvernement et ses intervenants, ainsi qu'avec les Premières Nations. Ce travail doit être fait.

L'hon. Ed Fast: Merci. Si vous pouvez nous en dire plus à ce sujet et nous envoyer cela par écrit, nous serons heureux de prendre connaissance de cela également. Je sais que vous n'avez pas beaucoup de temps pour en parler davantage, mais nous serions heureux de recevoir quelque chose par écrit de votre part.

J'ai une question pour Mme Scarfo et M. Mirau.

Vous avez tous les deux parlé de l'expérience américaine. Madame Scarfo, vous avez dit que le poisson que vous pêchez est surtout du poisson américain. Monsieur Mirau, vous avez parlé de l'expérience américaine et de ce que les Américains ont fait pour protéger et rétablir les stocks de saumon.

Vous pouvez peut-être me dire tous les deux ce que nous n'avons pas fait au Canada précisément et que les États-Unis ont réussi à faire pour que leurs stocks de saumon demeurent en santé, que ce soit dans l'État de Washington ou en Alaska?

• (1305)

Mme Kathy Scarfo: Je pense qu'ils en ont fait une priorité et qu'ils ont fait l'investissement nécessaire. Ils enlèvent des barrages sur le Columbia. Ils investissent dans des programmes d'amélioration et d'écloseries de masse en Alaska. Le saumon a été reconnu comme un moteur social et culturel et a pris la priorité sur de nombreux autres intérêts, jusqu'à récemment. Je pense que Pebble Mine est une préoccupation majeure aux États-Unis avec le gouvernement actuel.

Je crois que, dans l'ensemble, les Américains ont toujours eu des politiques de type propriétaire-exploitant dans leurs pêches et qu'ils ont reconnu que les petites pêches dans les petites collectivités sont en grande partie ce qui permet à un endroit comme l'Alaska de survivre. Il s'agit essentiellement d'un engagement et d'un investissement.

L'hon. Ed Fast: Monsieur Mirau.

M. Brad Mirau: Vous pourriez peut-être trouver vous-même réponse à cette question en vous rendant sur le site Web du MPO, puis en consultant le site Web du Alaska Department of Fish and Game. Il y a beaucoup plus de transparence, de prévisibilité au sujet de la taille des remontes, des communications avec les pêcheurs et des communications avec l'industrie. L'industrie sait à l'avance quel est le plan et quel est le processus de répartition.

Ici, en Colombie-Britannique, nous sommes de plus en plus dans le noir. Parfois, les fonctionnaires du MPO nous disent qu'ils n'ont pas le droit de nous parler en raison de décisions judiciaires ou de discussions sur la réconciliation. C'est un manque d'information, un manque d'évaluation adéquate des stocks et un manque de données, qui aboutissent... Vous savez peut-être que la Colombie-Britannique n'a plus de certification d'intendance marine pour notre saumon. Oui, les activités de cette industrie ont été suspendues, mais c'est parce que le MPO n'a pas donné suite à son engagement d'assurer l'évaluation des stocks et de fournir les données nécessaires pour que nous puissions le faire.

Vous pouvez voir cela en consultant les sites Web. Vous comprendrez tout.

L'hon. Ed Fast: Merci.

Madame Scarfo, vous avez dit que votre industrie avait besoin d'aide d'urgence. Nous savons que les transformateurs commerciaux et les pêcheurs disposent d'un fonds spécial ou de fonds spéciaux pour atténuer les répercussions de la COVID sur leurs indus-

tries. L'aide en cas de catastrophe dont vous parlez va bien au-delà de la COVID, je suppose.

Mme Kathy Scarfo: Oui, absolument.

Cela ne fait aucun doute. La COVID a une incidence sur tout le monde. Elle a un impact sur notre industrie. Elle a une incidence sur la façon dont nous pouvons pêcher et dont nous pouvons livrer le poisson et sur l'endroit où nous le transportons. Nos acheteurs ne veulent pas livrer aux États-Unis s'ils n'ont pas à le faire, et je ne les blâme pas. Dans certaines de ces régions, nous n'avons ni l'infrastructure ni la capacité nécessaire pour gérer la pêche.

Nous savions que la COVID allait avoir des répercussions cette année. Le programme qui a été mis sur pied, qui prévoit essentiellement un maximum de 10 000 \$, ne couvre pas les coûts fixes annuels de l'assurance d'amarrage et de l'entretien des bateaux. Cela n'aidera pas beaucoup. L'aide n'est pas suffisante étant donné les années difficiles que nous avons déjà connues. Au fond, la COVID est comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Je pense que l'aide en cas de catastrophe dont nous avons besoin est beaucoup plus globale et plus vaste.

L'hon. Ed Fast: Vous avez dit que les sciences sociales...

Le président: Je suis désolé, monsieur Fast. Nous avons largement dépassé le temps prévu. J'espère que vous pourrez poser d'autres questions.

Nous allons maintenant passer à M. Hardie pour cinq minutes ou moins si possible.

M. Ken Hardie: Merci encore, monsieur le président.

Monsieur Edwards et madame Scarfo, parlez-nous de la pêche étrangère et de la pêche illégale non réglementée. Croyez-vous que cela a aussi une incidence sur la santé de nos stocks?

Commençons par M. Edwards.

M. Dan Edwards: Je ne suis pas un spécialiste de la pêche illégale. Je ne pense pas que la pêche illégale à l'intérieur de la limite de 200 milles soit nécessairement un problème ici, au Canada.

La propriété étrangère est certainement une question qui a été soulevée à maintes reprises et dans les discussions de ce comité. Nous avons demandé un suivi très simple. Tout ce qu'il faut faire pour commencer...

M. Ken Hardie: Monsieur Edwards, je suis désolé. Je parle des bateaux étrangers qui prennent du poisson. Nous voyons des photos de ces gros navires-usines qui ramassent tout ce qui est vivant, et probablement aussi beaucoup d'autres choses. Voyez-vous cela comme un problème?

M. Dan Edwards: Le livre *La jungle des océans* nous apprend que le niveau des pêches a augmenté de façon générale. Toutefois, cette augmentation n'est pas aussi apparente dans la zone exclusive de 200 milles. Il est possible que cela ait un impact sur le déplacement de nos stocks de saumons qui s'éloignent vers le large, d'où l'existence d'un problème éventuel. En fait, des gens sont en train de se pencher sur cette question, et des études ont été réalisées à ce propos.

• (1310)

M. Ken Hardie: Madame Scarfo, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Kathy Scarfo: Je ne pense pas pouvoir vraiment me prononcer. La règle de la propriété étrangère ne s'applique pas à la flotte actuelle. Quant à dire s'il se trouve des flottilles illégales dans la zone exclusive des 200 milles, j'ai tendance à penser que nos mesures d'application de la loi sont efficaces.

Ces 20 dernières années, on a observé une augmentation massive de la pêche au chalut au large des côtes, ce qui a évidemment un impact sur les stocks de saumons, mais pour ce qui est de la propriété étrangère, je ne sais pas, mais c'est préoccupant. Nous sommes passés d'une flotte de petits bateaux à une flotte de navires de plus en plus grands.

M. Ken Hardie: Cela me ramène à l'échange indirect que j'ai eu avec M. Fast. Une grande partie de la discussion que nous avons eue porte en réalité sur l'accès à une ressource limitée, et tout le monde s'entend maintenant sur le fait que cette ressource diminue. Alors, que faire?

Que nous conseillez-vous, vous qui avez un intérêt concret dans la santé de l'industrie de la pêche? Que faire pour accroître les stocks, à votre avis? Au lieu de discuter de qui pourra pêcher les poissons qu'il nous reste, que pourrions-nous faire pour revigorer les stocks?

Si vous avez une idée, une opinion ou une réflexion à ce sujet, levez la main, et je vous céderai la parole.

Allez-y, monsieur Mirau.

M. Brad Mirau: Vous parlez de reconstituer les stocks, mais vous avez commencé par poser des questions sur l'allocation. Personnellement, j'aimerais voir des mesures de plus grande portée. À mon avis, bien que le gouvernement fédéral se considère un peu comme un employeur des pêcheurs, en ce sens qu'il a établi au fil des ans une politique par laquelle il a donné des emplois et octroyé des permis aux pêcheurs, les choses ont changé. Les politiques d'allocation ont changé. La réconciliation a changé...

M. Ken Hardie: Monsieur Mirau, excusez-moi, mais ce n'est pas ce que je cherchais à savoir en posant cette question. Que devrions-nous faire pour reconstituer les stocks afin de ne plus devoir discuter de qui aura accès aux poissons qu'il nous reste?

M. Brad Mirau: Il serait bon de commencer par évaluer les stocks, les écloseries, la mise en valeur des stocks et le contrôle des prédateurs.

M. Ken Hardie: Excellent.

Quelqu'un d'autre veut-il ajouter quelque chose?

M. Dan Edwards: Oui.

J'ai dirigé la société de mise en valeur du saumon ici, à Ucluelet, pendant 15 ans. À la même période, en 1979, le sud-est de l'Alaska a fait face à une situation semblable.

À Juneau, en Alaska, il y a une écloserie qui produit, je crois, 50 millions de saumons roses, 10 millions de saumons kéta et 5 millions de saumons coho et quinnat. Dans ma communauté, on nous permet à peine d'élever 50 000 saumons quinnat. C'est un manque total de vision sur la façon de reconstituer les stocks. Cela cause un véritable problème en Colombie-Britannique depuis des années.

M. Ken Hardie: Madame Scarfo, vous avez dit que, pendant les montaisons en Alaska, vous attrapez du poisson de l'Alaska et que les Alaskiens attrapent du poisson canadien. En Alaska, les choses

vont plutôt bien, mais pas chez nous. Il y a quelque chose qui ne colle pas ici.

Voulez-vous dire que les populations de saumon de l'Alaska sont faibles et que celles du Canada ne le sont pas? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Kathy Scarfo: Le poisson se déplace de l'Alaska jusqu'aux États de Washington, de l'Oregon et de la Californie. Ce sont les stocks que nous pêchons. Nous ne pêchons pas le poisson de l'Alaska. Les habitants de l'Alaska pêchent du poisson canadien qui remonte jusque dans notre région, alors pour rétablir la situation, nous pêchons une partie du poisson de ces États quand il passe chez nous.

La pêche en Alaska se porte bien. Dans l'État de Washington et en Oregon, certains stocks sont préoccupants. On ne peut pas nier qu'il y a des problèmes partout. Cependant, cette industrie bénéficie de programmes d'écloseries massifs, d'investissements énormes et d'excellentes occasions pour les flottilles.

Je suis d'avis que, pour reconstituer les stocks, il faut établir une stratégie, s'y engager et investir. Nous avons sabré ces programmes au fil des ans.

Pour ce qui est des permis locaux, nous devons augmenter le nombre de pêcheurs dans certaines régions, mais cette initiative a échoué, parce que nous avons empêché les gens de se bâtir un avenir dans l'industrie et de s'engager volontairement dans plusieurs de ces régions. Dans certains cas, on ne nous permettait même pas de nourrir les stocks de géniteurs, parce qu'ils seraient devenus des poissons d'écloserie et non des poissons sauvages. Il y a une incohérence entre la politique concernant le saumon sauvage...

Entretemps, je pense qu'il faut régler la question de l'allocation, parce qu'il nous faudra bien plus de quatre ans pour reconstituer les stocks de saumons. Il faudra beaucoup plus de temps que cela.

Il y a les problèmes d'allocation. De plus, certains groupes, comme celui de la pêche récréative, veulent continuer à prendre de l'expansion. La pêche récréative s'est accrue de façon exponentielle à plusieurs reprises au cours des dix dernières années. Les Premières Nations s'attendent à ce que la réconciliation leur ouvre des débouchés viables. Dans l'industrie commerciale, nous constatons que très peu de gens réussissent à atteindre la viabilité économique. L'industrie commerciale n'est pas une activité économique fiable, et cela créera un grave problème au fil des années.

• (1315)

M. Ken Hardie: Merci.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Calkins. Vous avez cinq minutes tout au plus. Je vous en prie.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Scarfo, vous avez mentionné que la flottille de pêche à la traîne capture surtout du poisson américain. Je crois que les États-Unis étiquettent 100 % de leurs poissons d'écloserie.

Y a-t-il une différence de prix entre le poisson d'écloserie et le poisson de frai naturel? Les prix sont-ils différents?

Mme Kathy Scarfo: Non.

Aujourd'hui encore, je parle d'occasion manquée, car nous ne sommes pas autorisés à retenir le coho sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Pourtant, les spécialistes en biologie affirment depuis des années que cela n'aurait qu'un très faible impact sur les stocks canadiens en voie de disparition. Si l'on prélevait, disons, 20 000 saumons coho sur la côte ouest de l'île de Vancouver, on en attraperait peut-être un ou deux en route vers le Fraser, qui seraient considérés en voie de disparition, mais on fait habituellement preuve de plus de souplesse dans la gestion d'autres types de poissons.

La situation actuelle est absurde au point où nous sommes obligés de relâcher le saumon coho d'écloseries américaines dans notre zone de pêche. Dans notre zone de pêche au saumon quinnat, nous attrapons du saumon coho d'écloseries dûment marqué, qui se déplace vers les États-Unis. Nous devons le relâcher même si nous savons pertinemment que ce n'est pas une espèce en voie de disparition qui favoriserait la diversification chez nous. C'est tout à fait absurde.

M. Blaine Calkins: Selon la nature de l'écloserie, qu'elle soit conçue pour la conservation ou pour l'accroissement des stocks dans l'océan, ce que vous dites, c'est que nous relâchons des poissons qui étaient destinés à être capturés.

Mme Kathy Scarfo: C'est tout à fait cela.

M. Blaine Calkins: J'ai une question pour Mme Scarfo, à laquelle M. Mirau pourra peut-être aussi répondre. On a beaucoup parlé des investissements et de la façon dont le ministère et les gouvernements répartissent les fonds. Dans son site Web, le ministère des Pêches et des Océans a affiché une liste à n'en plus finir d'investissements dont certains sont modestes et d'autres importants. On y lit des annonces affichées par des députés locaux et par le ministre. En les examinant, je me dis que ces enjeux ne sont pas directement liés au mandat du ministère des Pêches et des Océans ou à la mise en valeur des pêches. J'ai l'impression qu'il s'agit davantage d'enjeux secondaires dont on parle pour apaiser les groupes d'intérêts spéciaux.

L'un de vous pourrait-il nous dire s'il pense vraiment que le ministère investit dans des initiatives qui apporteront des changements réels?

M. Brad Mirau: Je peux en parler brièvement. Je suis sûr que, plus un gouvernement est gros, plus ses dépenses sont élevées. J'aimerais cependant qu'on investisse davantage dans le dénombrement des poissons, parce qu'on ne peut prélever une ressource qu'on ne connaît pas.

Je vais vous en donner un exemple dans le cas des prises en Alaska. Les pêcheurs du sud-est de l'Alaska pêchent le saumon kéta que nous, nous ne capturons pas. Nous n'avons pas le droit de prélever cette espèce parce qu'on n'en a pas évalué les stocks. Le MPO ne nous permet pas de pêcher le saumon kéta américain dans la région de Prince Rupert, parce que les stocks n'ont pas été suffisamment évalués.

Il est certain qu'il faudrait mieux évaluer les stocks sur zone. Il faudrait mieux dénombrer les poissons et en suivre les populations.

M. Blaine Calkins: Merci.

Je vais maintenant poser une question à M. Bryan sur son système Whooshh. C'est une technologie très intéressante. Vous avez dit que vous preniez quelque 18 images de chaque poisson et que vos six tubes permettent le passage d'une trentaine de poissons à la minute. C'est toute une technologie.

Êtes-vous en mesure de déterminer si les poissons sont porteurs d'une microplaque magnétisée codée au moment de leur passage?

M. Vince Bryan: Oui. Nous voyons ces microplaques et d'autres types de marquage utilisés pour les populations du Fraser.

M. Blaine Calkins: Si vous êtes en mesure de recueillir ce genre d'information, vous pouvez donc voir si un poisson franchit deux fois vos installations. Pouvez-vous dire au Comité combien de poissons étant passés une première fois par le glissement rocheux de Big Bar y reviennent et franchissent de nouveau vos installations. De quel pourcentage parle-t-on?

M. Vince Bryan: Nous n'avons pas encore ces données. Nous ne recevons actuellement pas les données en temps réel et nous devons les transférer a posteriori. Comme elles nous arrivent deux ou trois semaines plus tard, nous ne les avons pas tout de suite, mais tous nos employés se concentrent sur cette question.

M. Blaine Calkins: Ces données collectées pourraient-elles être menacées? Qui aura accès à ces données brutes quand vous aurez fini de les traiter? Les remettrez-vous directement au ministère des Pêches et des Océans, ou êtes-vous autorisés à les conserver à votre niveau et à les publier?

• (1320)

M. Vince Bryan: Nous sommes tenus de les remettre au MPO.

M. Blaine Calkins: Combien de poissons avez-vous recensés jusqu'à présent? Pouvez-vous donner au Comité une idée du nombre de poissons que vous avez photographiés jusqu'à maintenant lors de leur remontée du glissement rocheux?

M. Vince Bryan: Il y a quelques jours, nous en avons dénombré environ 5 000 dans le système Whooshh.

M. Blaine Calkins: S'agit-il d'une espèce en particulier ou de toutes les espèces?

M. Vince Bryan: Nous avons vu du saumon quinnat et du saumon rouge, mais surtout du saumon rouge.

M. Blaine Calkins: Je serais très curieux de voir ces données, monsieur le président. Je vais consacrer un peu de mon temps de parole pour demander que nous envoyions une lettre à la ministre afin de lui demander qu'on nous informe, dans des délais raisonnables, du nombre de poissons que ce système laisse passer. Il n'y a aucune raison pour que le Comité n'ait pas accès à cette information.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Votre temps est écoulé.

Monsieur Calkins, déposez-vous une motion officielle ou demandez-vous simplement l'accord du Comité pour réclamer cette information?

M. Blaine Calkins: Monsieur le président, je ne présenterai pas de motion officielle. Je serais surpris qu'un membre du Comité s'y oppose, mais si nous décidons d'en discuter plus tard, je me ferai un plaisir de préparer une motion.

M. Vince Bryan: On peut voir un décompte quotidien sur le site Web du MPO, mais pas par espèce.

M. Blaine Calkins: Merci.

Le président: Nous allons maintenant passer la parole à M. Morrissey, pour cinq minutes tout au plus.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent principalement à M. Mirau et peut-être aussi à Mme Scarfo.

Le Comité a beaucoup discuté, aujourd'hui et au cours de réunions précédentes, de l'analyse comparant la gestion de la pêche au saumon en Colombie-Britannique et en Alaska. L'Alaska fait bien les choses.

Monsieur Mirau, vous avez souligné l'importance d'obtenir des données scientifiques adéquates et fiables. Comment l'État de l'Alaska se compare-t-il à nous dans ce domaine?

M. Brad Mirau: Je dirais simplement qu'on ne peut pas capturer ce qu'on ne compte pas, qu'on ne peut pas compter ce qu'on ne voit pas et qu'on ne peut pas voir ce qu'on ne veut pas voir. L'État de l'Alaska évalue ses stocks de poissons. Il affecte plus de gens que nous à cette tâche; il a des gens qui remontent les cours d'eau, et il déploie des drones et des bateaux.

Le plus souvent, dans le nord de la Colombie-Britannique, ce sont des pêcheurs commerciaux qui recensent la ressource. Ils signalent la présence des poissons au MPO, mais le ministère a du mal à obtenir les budgets pour envoyer un bateau sur place. L'évaluation des stocks chez nous est très mal...

La greffière: Je suis désolée, monsieur Mirau. Pourriez-vous déplacer un peu votre microphone?

M. Brad Mirau: Oui, excusez-moi.

Notre évaluation des stocks sur zone fait vraiment pitié en Colombie-Britannique, comparativement à ce que fait l'Alaska, qui envoie plus de personnel et de ressources sur zone et qui attribue une plus grande priorité à l'identification et au dénombrement des poissons.

M. Robert Morrissey: J'aimerais avoir une petite précision. Personne n'en a parlé, mais par rapport à la Colombie-Britannique, ne fait-on pas d'élevage du saumon en Alaska? Est-ce qu'on trouve le même type de pisciculture en Alaska?

M. Dan Edwards: Il n'y en a pas du tout.

M. Robert Morrissey: D'accord. Un peu plus tôt...

M. Brad Mirau: En fait, ce n'est pas permis.

M. Robert Morrissey: Lors d'une réunion précédente, un témoin nous a dit — et personne n'en a vraiment parlé aujourd'hui — que les fermes salmiconiques sont parmi les plus importantes nuisances pour les stocks naturels de saumon. Les témoins d'aujourd'hui sont-ils d'accord avec cela? Madame Scarfo ou monsieur Mirau?

Mme Kathy Scarfo: Je vous répondrais que, depuis l'enquête Cohen jusqu'à aujourd'hui, il a été amplement prouvé que les fermes piscicoles causent de graves problèmes. Quand un problème important est détecté, il faudrait prendre la peine de le régler, de la même façon qu'on interdit la pêche dès qu'elle pose un risque important. Il me semble que les preuves d'un risque important abondent.

M. Robert Morrissey: Nous semblons arriver à un consensus selon lequel l'Alaska gère mieux la pêche au saumon que ce que fait le Canada en Colombie-Britannique. Ai-je tort?

Mme Kathy Scarfo: Je dirais que oui. De plus, pour rebondir sur ce que mon collègue a déclaré, si vous n'avez pas de personnel sur le terrain, vous ne disposez pas de l'information nécessaire et, sans information, il n'est pas possible de gérer les pêches, ce qui revient essentiellement à abdiquer sur ce plan.

Nous en avons eu un exemple cette semaine. Nous savons que la montaison du fleuve Fraser est un véritable désastre. Les essais de pêche sont la seule technique permettant de faire le point sur la situation dans le fleuve Fraser avant que le poisson n'y pénètre. La technique consiste à dépêcher des bateaux commerciaux et à comparer les prises dans certaines zones tests pour dénombrer les poissons, suivant un modèle qui a évolué sur une centaine d'années. Si leur nombre est en augmentation, il faut déterminer à quelle partie de la remontée on a affaire. On prélève des échantillons d'ADN sur les prises et on appose des microplaques magnétisées codées.

Sans ces essais de pêche, on ne peut gérer les pêches. Or, ces essais de pêche dans le fleuve Fraser ont été suspendus au début de l'année, même si nous savons qu'il y a un problème important, nous n'observons plus ce qui se passe dans l'eau. De plus, la pêche au saumon rose a été abolie dans certains secteurs. Nous avions l'habitude d'envoyer une flottille d'observation pour dire que, s'il y avait du poisson, nous pouvions continuer à pêcher, sinon, nous fermons et ça s'arrêtait là. C'est ce qui s'est passé.

Pour ce qui est des essais de pêche, je dois dire qu'en ce qui nous concerne, il y a une différence entre le saumon quinnat et le saumon rouge. Comme le premier obéit à un cycle de six ans, les données que recueille la flotte commerciale sont très importantes. Les pêcheurs récréatifs récoltent maintenant plus de poissons que les Premières Nations et les pêcheurs commerciaux réunis, ce que nous savons grâce à la déclaration volontaire des prises débarquées ou échantillonnées. Les données sur lesquelles nous nous appuyons sont ponctuelles et proviennent d'une petite partie des pêcheries. Il s'agit essentiellement des données de la flotte commerciale et de données historiques remontant à l'époque où nous avions de grandes pêches.

• (1325)

Le président: Merci, monsieur Morrissey. Comme il ne vous reste que trois secondes environ, je ne pense pas que vous aurez le temps de répondre à cette question.

Nous allons maintenant passer à Mme Gill pour deux minutes et demie ou moins. Je vous en prie, madame.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Mirau, à Mme Scarfo ou à M. Edwards.

En introduction, vous avez mentionné — je ne me souviens plus qui l'a fait, mais je sais que M. Mirau l'a mentionné — la question du conflit d'intérêts de Pêches et Océans Canada.

L'un d'entre vous pourrait-il nous en parler davantage?

[Traduction]

M. Brad Mirau: Je peux répondre à cette question. Il y a possibilité de conflit massif parce que le MPO gère les fermes piscicoles ainsi que la pêche sauvage. En cas de question et d'absence de données scientifiques solides au sujet de la sécurité des fermes piscicoles, je dirais qu'il y a au moins apparence de conflit d'intérêts. Dans tous les accords d'allocation, il y a un conflit dès que les gestionnaires des pêches participent à la discussion et prennent ensuite la décision. Je pense que c'est un conflit...

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, étant donné qu'il n'y a pas d'interprétation, probablement à cause des difficultés qu'on a vécues plus tôt, puis-je demander directement à M. Mirau de parler un peu moins vite?

Je comprends l'anglais, bien sûr, mais il n'y a pas d'interprétation, actuellement. Il pourrait m'envoyer une réponse écrite également, si c'est possible.

Excusez-moi, monsieur Mirau, veuillez poursuivre.

[Traduction]

M. Brad Mirau: Je me ferai un plaisir de vous répondre par écrit.

J'ai donné l'exemple du MPO qui est responsable des fermes piscicoles et de la pêche sauvage. Je crois qu'il y a un risque de conflit majeur dans la prise de décisions dans ces deux dossiers.

M. Dan Edwards: Il y a aussi un autre conflit majeur qui touche à la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral envers les Premières Nations. Les tribunaux de la Colombie-Britannique ont établi très clairement qu'en raison de ce conflit, dès qu'il est question de la gestion et de l'allocation des ressources dans l'industrie de la pêche, il faut que les intervenants soient présents à la table. Autrement, le gouvernement du Canada et sa bureaucratie ne peuvent pas, sans être en conflit, vraiment représenter nos intérêts. C'est un conflit.

Mme Kathy Scarfo: Je vais poursuivre dans la même veine.

Il y a effectivement un conflit dans le cas des piscicultures. Peut-être faudrait-il qu'elles relèvent du ministère de l'Agriculture et que les pêches soient gérées par le ministère des Pêches et des Océans. J'estime que le régime d'achat et de transfert de permis en vertu desquels le MPO gère les quotas et essaie d'encadrer l'achat de permis selon le meilleur rapport qualité-prix, représente un conflit d'intérêts majeur. Essentiellement, il nous prive de permis et se propose ensuite d'acheter des permis dans le cadre d'une offre inversée où l'on est en concurrence les uns contre les autres. C'est un conflit d'intérêts incontestable. De plus, je pense que le MPO ne devrait plus être le ministère responsable des négociations en matière de réconciliation ainsi que des quotas de pêche et d'allocation de permis.

Dans le même ordre d'idées, j'ai parlé de sociologie appliquée. Qui pêche le poisson, où, quand et comment il est pêché sont, à bien des égards, des déterminants de la qualité de vie de la communauté culturelle et côtière. Si le ministère veut maintenant savoir qui, où, quand et comment — plutôt que de dire: « Il y a des possibilités de pêche et, par conséquent, essayons de déterminer comment les exploiter » — alors, son rôle est changé et il est en conflit avec son mandat principal.

• (1330)

Le président: Merci, madame Gill.

Nous allons maintenant passer à M. Johns pour deux minutes et demie ou moins. Je vous en prie.

M. Gord Johns: Merci.

Monsieur Mirau et madame Scarfo, vous avez parlé de l'Alaska et des États-Unis ainsi que des sommes qui ont été investies que ce soit dans la restauration des stocks ou, plus particulièrement, dans la surveillance et dans l'évaluation des pêches. Pouvez-vous nous dire deux mots de l'ampleur de cette entreprise? À quoi cela res-

semble-t-il? En quoi cet investissement se compare-t-il avec celui du Canada? Est-ce que l'un d'entre vous veut aborder cette question, ou avez-vous une idée de ce à quoi cela ressemble?

M. Brad Mirau: Je pourrai vous fournir quelque chose par écrit plus tard, mais pour ce qui est de l'évaluation des stocks, je peux vous dire que presque tous les réseaux hydrographiques de l'Alaska font l'objet d'un recensement et d'une surveillance. Leurs sites Web donnent le nombre de saumons coho, de saumons quinnat, de saumons roses et de saumons keta pour tous les petits cours d'eau. Ce n'est pas ce qui se fait en Colombie-Britannique.

M. Gord Johns: Monsieur Edwards, nous avons parlé de réconciliation. Même dans l'affaire Nuuchah-nulth, le juge a dit que le gouvernement s'était présenté à la table de négociation les mains vides, en toute connaissance de cause et sans avoir l'intention de conclure une entente. Pouvez-vous nous dire ce que la réconciliation exige et nous parler des ressources nécessaires pour en arriver à une véritable réconciliation?

M. Dan Edwards: Ce sont de bonnes questions, mais il se trouve que le gouvernement administre un mécanisme de transfert depuis des années et qu'il a des principes à cet égard depuis des années. Dans les années 1990, ces principes ont été réitérés très clairement, à savoir qu'il s'agit du rachat d'un droit d'accès existant. Il était prévu que les règles de transfert s'appliquent aussi aux licences détenues par les Premières Nations pour s'assurer que le gouvernement canadien, soit le peuple canadien, paie pour la réconciliation, et non pas des entreprises grosses ou petites, ce qui aurait été injuste pour elles.

Quand la cause s'est retrouvée devant les tribunaux, les avocats des Premières Nations ont clairement déclaré qu'ils avaient remporté une victoire sur la question du droit de pêcher, mais qu'ils allaient devoir respecter le cadre de transfert de la ressource existante à leur pêcherie. C'est ce qu'ils ont fait dans une certaine mesure, mais dans certains cas, dans celui du saumon quinnat, le gouvernement fédéral a transféré 5 000 saumons quinnat de la pêche à la traîne dans la zone G sans exiger l'achat des permis pour cette zone G. C'est exactement ce qui a été fait dans le cas de la pêche sportive commerciale, ici, en Colombie-Britannique.

Cela revient à dévaloriser les permis de pêche en circulation, lesquels représentent 40 ou 50 ans d'engagement financier et social pour les titulaires qui ont tout simplement perdu leur gagne-pain sans aucune indemnisation. Il est vraiment essentiel de bien faire les choses, et comme il s'agit d'une pêcherie désignée par le tribunal, le gouvernement canadien doit s'assurer qu'elle répond vraiment aux besoins qui ont été reconnus par le tribunal.

Le président: Merci, monsieur Johns. Cela met fin à nos questions pour ces témoins.

Je tiens à les remercier de s'être déplacés et d'avoir fourni aux membres du Comité des renseignements qui nous seront précieux pour la rédaction et pour le parachèvement de ce rapport.

Je vais maintenant donner un moment aux témoins pour qu'ils se débranchent, afin que nous puissions passer directement aux travaux du Comité.

Encore une fois, merci à tous. Profitez bien du reste de votre journée.

• (1330) _____ (Pause) _____

• (1335)

Le président: Nous en sommes donc à la dernière réunion de celles que nous avons prévues pour juillet et août, en vertu de l'Ordre de renvoi de la fin juin. Cela étant, que va-t-il se passer maintenant?

Pour le moment, tout le monde suppose que la Chambre reprendra la session le 21 septembre, en attendant qu'on nous dise éventuellement le contraire. Nous ne savons pas si tel sera le cas ou non. On ne nous a pas annoncé le plan. Nous ne savons pas si nous reviendrons à l'horaire normal des comités à ce moment-là, ou si nous devons trouver une plage horaire, à l'avenir.

Quand la Chambre siègera, nous ne savons pas si nous pourrons nous voir deux fois par semaine, comme nous le ferions normalement. Nous savons que le temps et la disponibilité du personnel et des ressources sont limités pour des réunions virtuelles, comme nous en avons eues deux fois en juillet et deux fois en août.

De plus, il nous faudra savoir par quoi nous commencerons à notre retour. Allons-nous poursuivre l'étude sur le saumon et la terminer avant de passer à autre chose? Personnellement, je préférerais terminer ce qui a été entrepris. Cela semble être une étude d'envergure, et nous entendons d'excellents témoignages.

J'aimerais vraiment la terminer et présenter le rapport à la Chambre le plus tôt possible, plutôt que tout laisser en plan pour passer à autre chose et y revenir plus tard. J'aimerais que les choses se déroulent ainsi, mais je suis à l'écoute des membres du Comité.

Monsieur Hardie.

M. Ken Hardie: Nous sommes en train de passer au travers des listes de témoins qui ont été proposées pour voir si on y trouve les gens et les secteurs qui nous intéressent. D'après ce que nous avons constaté jusqu'à maintenant, il nous faudrait probablement deux réunions de plus avec les témoins plus une autre avec les fonctionnaires, et nous pourrions peut-être élaborer les instructions à la fin de la séance avec les fonctionnaires. Cela représente un total de trois réunions.

Messieurs Arnold et Johns, vous avez aussi une liste de témoins que vous vouliez entendre. Nous en avons entendu un certain nombre et nous devons investir le temps nécessaire pour entendre ceux qui restent, de façon cohérente et détaillée.

Le président: Monsieur Arnold.

M. Mel Arnold: Compte tenu des témoins que nous avons entendus jusqu'ici, je suis d'accord pour dire qu'il nous faudra deux ou trois séances de plus après aujourd'hui. Nous avons entendu un point de vue sur la question de la salmoniculture; nous n'avons pas encore entendu les aquaculteurs eux-mêmes dans le cadre de cette étude. Et puis, il y a des données scientifiques dont nous n'avons pas entendu parler.

Je suis d'accord pour dire que je préférerais terminer cette étude avant de passer à une autre. Nous devons la terminer pour passer à autre chose. Si nous ne le faisons pas et si nous ne suivons pas une liste exhaustive de témoins à entendre, il faudra craindre que le rapport soit jugé incomplet et soit rejeté par certains des autres intervenants que nous n'avons pas entendus.

Le président: Monsieur Fast.

L'hon. Ed Fast: Je suis d'accord avec M. Arnold. Si nous publions un rapport auquel les principaux intervenants n'ont pas participé et qu'ils le critiquent et disent qu'ils n'ont pas été consultés, comment nos recommandations pourront-elles avoir du poids ou de la crédibilité? Nous aurons échoué. Cela promet d'être un rapport important assorti d'une série de recommandations qui, espérons-le, feront progresser la protection et la mise en valeur de nos stocks de saumon sauvage.

Encore une fois, nous voudrions avoir au moins trois autres réunions avec des témoins.

Évidemment, monsieur le président, notre équipe communiquera avec vous pour vous proposer d'autres témoins qui, nous l'espérons, nous apporteront ce qui nous manque. Ensuite, il faudrait peut-être une autre réunion pour les instructions de rédaction.

• (1340)

Le président: Merci, monsieur Fast.

Bien d'autres témoins qui ont été proposés n'ont pas encore été entendus, et ils ne sont pas inscrits à l'horaire. Je pense que vous avez raison de parler de ceux que nous devons entendre et de la portée de cette étude.

Monsieur Johns.

M. Gord Johns: Je suis d'accord avec ce que M. Fast a dit au sujet de trois réunions de plus et d'une autre avec le personnel. Nous sommes d'accord avec cela.

Le président: Je vois des gens hocher la tête.

Madame Gill.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je veux simplement ajouter ma voix à celle des autres représentants de parti.

Évidemment, pour ce qui est de la représentativité, je suis absolument d'accord pour que tous les intervenants des différents secteurs puissent s'exprimer de façon à ce que cela semble être une étude complète et faite en bonne et due forme. Par souci de cohérence, le nombre de séances dont nous aurons besoin pour pouvoir mener à terme l'audition de chacun des témoins des différents secteurs me conviendra.

[Traduction]

Le président: Je ne vois plus personne lever la main.

Je sens qu'il y a consensus sur la poursuite et le parachèvement de l'étude sur le saumon, avec trois ou peut-être quatre réunions de plus à la clé, dont une avec les fonctionnaires. J'aime l'idée de faire revenir les fonctionnaires après avoir entendu tous les témoins, parce que nous pourrions peut-être contredire leurs positions du début ou leur présenter ce que nous aurons entendu jusque-là, avant de rédiger le rapport.

À propos des dates de réunion, je suggérerais de garder un œil sur le moment où nous pourrions arrêter le calendrier. Une fois que nous saurons ce qui va se passer avec la Chambre, nous présenterons notre demande sans tarder, avant les autres comités. De cette façon, nous pourrions passer devant tout le monde. Nous tiendrons les membres du Comité au courant de tout ce que nous entendrons dire à propos des dates éventuelles de réunions et des plages horaires disponibles, afin que nous nous entendions sur ce qui nous convient.

Est-ce que tout le monde est d'accord sur cette façon de voir les choses?

Avec les témoins, nous verrons qui est disponible et à quel moment ils seront disponibles en fonction des dates de nos réunions. Comme je l'ai dit, enchaînons les réunions si nous avons besoin de trois ou quatre séances de plus, avant de passer à autre chose. Je crains que, si nous laissons cela trop longtemps de côté, nous ne perdions de vue certaines des recommandations que nous souhaitons faire au ministère.

Monsieur Arnold.

M. Mel Arnold: Je vous remercie de songer à nous faire revenir le plus tôt possible. Je pense que la situation du saumon sur la côte Ouest est très grave en ce moment. Ces gens ont besoin d'aide. Pour l'industrie, l'économie, les Autochtones et les non-Autochtones, c'est un gros problème. Je pense donc que nous devons aller de l'avant, terminer le travail et formuler ces recommandations.

Merci.

Le président: Monsieur Beech, avez-vous levé la main?

M. Terry Beech (Burnaby-Nord—Seymour, Lib.): Non, mais je suis heureux de voir tout le monde. Les derniers jours ont été très instructifs.

Le président: Effectivement. Je pense que toute cette étude nous a, pour le moins, ouvert les yeux et j'aimerais que nous présentions un bon rapport à la Chambre, au ministère ou à qui que ce soit d'autre pour essayer de faire quelque chose.

Je vais revenir aux commentaires de M. Donnelly de l'autre jour. Nous avons la possibilité de rédiger un bon rapport, de faire de bonnes recommandations et de laisser à la porte de cette salle nos allégeances politiques, qu'on parle de salle virtuelle ou physique. J'ai hâte d'y être et de déposer un bon rapport.

Monsieur Johns.

M. Gord Johns: Quand tiendrons-nous notre prochaine réunion?

Le président: Nous ne le savons pas encore. Le nombre de réunions que nous étions censés tenir en juillet et en août a été fixé dans une motion. Quant à ce qu'il adviendra en septembre, je suis sûr qu'il y a des discussions en cours pour savoir si la Chambre va effectivement revenir le 21. Il y aura des discussions, je suppose, sur la fréquence et les heures de réunions des comités. Comme nous le savons, au début, nous étions limités dans nos heures de séance parce que d'autres comités se réunissaient aussi. Il n'est pas possible de tenir plus d'un certain nombre de réunions virtuelles en même temps.

Je pense que nous devons essayer de nous réunir le plus tôt possible à notre retour. Les 22, 24 et 29 sont probablement des options envisageables, mais cela dépendra de ce que donneront les discussions en cours, à savoir si la députation au complet sera de retour à Ottawa ou si nous allons nous retrouver dans la même situation qu'aujourd'hui. Nous devons être fixés sur ce plan avant de pouvoir envisager d'arrêter des dates, mais nous pouvons au moins soumettre notre demande pour ces jours-là afin d'être les premiers sur la liste.

• (1345)

La greffière: Monsieur le président, voulez-vous des précisions?

Le président: Oui, si vous pouvez nous éclairer, ce serait formidable.

La greffière: Je veux m'assurer que vous avez tous les renseignements exacts. Le Comité se réunit maintenant par vidéoconférence sur Zoom, conformément à la motion adoptée par la Chambre le 26 mai. Cette motion n'empêche toutefois pas le Comité de se réunir de nouveau en août ou en septembre.

Cela n'a pas encore été prévu parce que la motion adoptée par le Comité le 1^{er} juin visait précisément à se réunir en juillet et en août. Si c'est ce que veulent les députés, ils peuvent parler à leur whip et essayer de se réunir plus tôt, ou attendre après le 21. Sur le plan de la procédure, rien n'empêche le Comité de demander plus de réunions.

Le président: D'accord. Madame Vohl, vous avez dit qu'il faudrait parler aux différents whips. Avons-nous besoin de leur permission pour nous réunir de nouveau, que ce soit en août ou au début septembre?

La greffière: Si le Comité devait déclarer aujourd'hui qu'il veut se réunir plus tôt — parce que, d'après ce que j'entends, les députés voudraient discuter du saumon du Pacifique plus tôt que plus tard —, il pourrait ensuite débattre de l'ajout d'autres réunions, sous n'importe quelle forme, d'ici le début septembre, avant la reprise des travaux de la Chambre. Il faudrait que ce soit une décision du Comité. S'il décide de tenir ces réunions, il serait alors de bon ton d'en parler aux whips en leur soumettant des dates, et nous essaierions ensuite de trouver un endroit pour les réunions.

Le président: Merci, madame Vohl.

Vous avez tous bien entendu. Je ne devrais pas avoir à l'expliquer. Nous avons le choix de décider de nous réunir plus tôt et de tenir des réunions avant que la Chambre ne siège. Bien sûr, cela exigerait une motion de quelqu'un, une discussion et un vote. Je ne sais pas si quelqu'un a examiné un calendrier et s'est fait une idée à ce sujet aujourd'hui ou si vous voulez faire des suggestions que nous pourrions envoyer à tout le monde. S'il doit y avoir un vote, nous devons réunir le Comité.

Monsieur Hardie.

M. Ken Hardie: Monsieur le président, je crois que vous avez mentionné les 22, 24 et 29 septembre, après un retour probable à une situation un peu plus normale, peu importe ce qu'elle sera. Je propose que nous nous en tenions à cela plutôt que d'essayer d'organiser des réunions supplémentaires maintenant, avant la rentrée parlementaire. Nous devons évidemment tenir compte de tout le travail à faire pour réunir tous les témoins. Cela nous donnerait aussi un peu de temps pour digérer ce que nous avons entendu jusqu'à maintenant et nous préparer pour la prochaine série de questions que nous poserons.

Le président: Madame Gill.

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, vous me corrigerez si je me trompe.

Au cours de nos dernières discussions, il avait été mentionné à quelques reprises que les questions du saumon et de Big Bar étaient urgentes. Il y a eu énormément de retards dans notre étude.

Alors, serait-il possible de prévoir des rencontres pour terminer dûment l'étude et faire nos recommandations de façon plus hâtive, compte tenu de l'importance et de l'urgence que l'on accorde à cette question?

[Traduction]

Le président: Quelqu'un d'autre veut intervenir? Non.

Quelqu'un veut-il intervenir au sujet du point de vue de Mme Gill qui souhaiterait hâter le processus, ou même de celui de M. Hardie qui a parlé des 22, 24 et 29 septembre?

Allez-y, monsieur Arnold.

• (1350)

M. Mel Arnold: Si nous pouvions... ne pas prendre de décision aujourd'hui afin de consulter d'abord nos équipes et nos whips, tout en nous préparant pour le 21 septembre, quand la Chambre reprendra ses travaux.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): Je suis d'accord avec M. Hardie sur le 22 septembre comme point de départ. Je pense que cela nous donne le temps d'assimiler tout cela, de nous assurer que nous sommes prêts et de convoquer de bons témoins pour faire le suivi. Nous vivons tous une période chargée d'incertitudes, comme pour le retour de nos enfants à l'école, à la veille d'une possible deuxième vague. Voyons comment les choses se règlent avant de nous hâter.

M. Robert Morrissey: Je suis d'accord.

Le président: Merci à toutes et à tous.

Je pense que nous allons agir dans le sens de ce que vous avez dit, monsieur Arnold, et prévoir des réunions les 22, 24 et 29 sep-

tembre. Cela nous donnera l'occasion de discuter avec les équipes de direction et avec d'autres pour voir si cela convient et si nous pouvons obtenir ces dates. Si nous voulons en ajouter d'autres en cours de route, ce sera possible. Comme quelqu'un l'a dit, cela nous donnera l'occasion de refaire le plein d'énergie, je suppose, et d'examiner une partie des témoignages que nous avons déjà avant d'entendre d'autres témoins ou d'obtenir les noms que nous voulons inscrire sur la liste de témoins.

Puisqu'il n'y a rien d'autre, nous allons en rester là.

Madame Vohl, nous allons essayer de présenter une demande pour nous assurer d'avoir du temps pour les 22, 24 et 29 septembre... virtuellement, si c'est nécessaire; je suppose que nous ne le saurons pas avant que tout le monde ait terminé ce à quoi ressemblera le Parlement le 21 septembre, quand nous reviendrons. J'espère que si par hasard tout le monde est à Ottawa, très bien, mais sinon, nous aurons déjà reçu notre demande pour les 22, 24 et 29 septembre. Je vais en rester là.

Y a-t-il d'autres commentaires?

Puisqu'il n'y en a pas, je vais dire au revoir à tout le monde. La participation de tous a été excellente.

Merci à Mme Vohl, aux analystes et aux interprètes de leur excellent travail.

Merci à tous. Nous communiquerons avec vous.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>